

REPUBLIQUE ALGERIENNES DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ A. MIRA DE BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



DEPARTEMENT DES STAPS



FILIÈRE: ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE ÉDUCATIVE

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE POUR L'OBTENTION DE
DIPLOME DE MASTER EN SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SPÉCIALITÉ: ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE SCOLAIRE

THÈME

*Réalité de La pratique de l'Éducation
Physique et Sportive en milieu scolaire*
" Cas du lycée "

PRÉSENTÉ PAR :

*** MANADI SEIF EDDINE**

*** SAADI FOUAD**

SOUS LA DIRECTION DE :

*** Mr : IDIR ABDENNOUR**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016/2017

REMERCIEMENTS

Nous remercions dieu tous puissant de nous avoir aidés à réaliser ce Modeste Travail.

Aussi, Nous exprimons toute notre gratitude et notre sincère Reconnaissance à notre encadreur Mr Idir abdenmour.

Ainsi qu'à nos enseignants qui par leur compréhension et leur aide, on a Pu Accomplir notre travail de recherche.

A nos familles ET nos Amis qui par leurs prières ET leurs encouragements, On à pu surmonter tous les obstacles.

Nous tenons à remercier également tous ceux qui nous ont aidés et Collaborés de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

A celle qui m'a donné la vie. Le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée

Pour Mon bonheur et ma réussite.

A mon père pour leurs courages qu'elle a fait pour Ma Réussite.

A mes grands pères et mes grandes mères.

A mon frère Khaled et mes sœurs.

A mes oncles et à mes tantes paternel et maternel.

A toute ma famille SAADI

A mon binôme sifou. Qui est un frère au sens propre du terme ainsi qu'à

Toute sa famille.

A tous mes amis(es) sans exception.

A tout ce qui m'ont soutenu de près ou de loin.

FOUAD. S

Dédicaces

Je tiens à dédier ce modeste travail, le fruit d'un long cursus de formation plein de moments difficiles comme des beaux souvenirs à:

A mes chères grandes mères.

A Ma mère pour toutes ses abnégations et courage qu'elle a fait pour Ma réussite et que je ne pourrai rendre assez.

A Mon père qui a consacré sa vie pour m'instruire.

A mes frères Zizou et mimou et ma chère sœur.

A mes oncles et à mes tantes paternel et maternel.

A mon binôme Fouad.

A tous mes amis(es) sans exception.

A toute ma famille Manadi.

MANADI. S

Sommaire

SOMMAIRE

Remerciement.....	I
Dédicace	II
Dédicace.....	III
Liste des tableaux.....	IV
Liste des figures.....	V
Liste des abréviations.....	VI
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE01: Revu de la littérature.	
1. Définition des concepts.....	04
1.1. Qu'est ce que l'EPS?.....	04
1.2. Qu'est ce que le sport?.....	04
2. Les caractéristiques pédagogiques de l'EPS.....	05
2.1. L'enseignement de l'EPS.....	05
2.2. Le planning annuel.....	06
2.2.1. L'emploi du temps.....	06
2.3. La formation continue.....	07
2.4. Les conditions de travail.....	08
3. Le sport scolaire.....	08
4. Situation actuelle de l'EPS.....	11
4.1. L'enseignement de l'EPS et l'administration scolaire.....	11

SOMMAIRE

4.2. Des activités physiques et sportives insuffisantes.....	12
4.3. Une infrastructure et des moyens matériels insignifiants.....	15
4.4. Un encadrement pédagogique dont la formation est disparate.....	17
5. Place et but de l'EPS.....	19
5.1. L'éducation physique sportive et la santé.....	22
6. Les ambitions de l'EPS.....	23
6. 1. Les finalités.....	23
6.2. Les objectifs.....	24
7. L'institution scolaire.....	25
7.1. Le climat scolaire.....	25
7.2. La loi sur l'instruction publique.....	26
7.2.1. La commission scolaire.....	26
7.2.2. L'école.....	26
7.2.3. Le conseil d'établissement.....	27
7.2.4. La direction d'école.....	27
7.2.5. L'enseignant.....	27
7.3. Le régime pédagogique.....	27
7.4. La politique d'adaptation scolaire.....	28
8. L'établissement entre l'institution scolaire et l'élève.....	30
8.1. Une école sous tension	30

SOMMAIRE

8.2. Opacités institutionnel.....	30
8.3. L'établissement et la problématique de local en éducation.....	31
8.4. Pensé l'expérience scolaire a partir du rapport aux savoirs.....	31
8.5. L'égalité des chances a l'échelle de l'établissement.....	32

CHAPITRE 02: Méthodologie de recherche.

Hypothèse.....	35
Objectif.....	35
Taches de recherche.....	35
Justification du choix de thème.....	35
Méthodologie de la recherche.....	35
Méthode d'analyse de la littérature.....	35
Introduction méthodologique.....	36
L'instrument de recherche.....	36
Echantillonnage.....	37
Guide d'entretien.....	39
Grille d'entretien semi directif.....	41
Méthode de l'analyse statistique.....	42
Traitement des données.....	42

CHAPITRE 03: Présentation et analyse des résultats

1- Résultats des Questions adressé aux enseignants d'EPS.....	45
--	-----------

SOMMAIRE

La place de l'EPS.....	45
L'état actuel de l'EPS.....	47
Les moyens alloués a la pratique d'EPS.....	49
La programmation des séances d'EPS.....	50
La valeur de l'enseignants d'EPS par rapport aux autres enseignants.....	54
La prestation de l'enseignant d'EPS.....	53
2- Résultats des Question adressés aux directeurs des lycées.....	55
La place de l'EPS.....	55
L'état actuel de l'EPS.....	57
Les moyens alloués a la pratique d'EPS.....	59
La programmation des séances d'EPS.....	60
La valeur de l'enseignants d'EPS par rapport aux autres enseignants.....	62
La prestation de l'enseignant d'EPS.....	63
Discussion des résultats.....	66
Propositions.....	70
Conclusion.....	73
Index bibliographique.....	76
Annexes.....	79
Résumé.....	85

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Echantillonnage portant sur l'effectif des enseignants d'EPS et les directeurs des établissements scolaires.

Résultats des enseignants.

Tableau n°2: Résultats de La place de l'EPS.

Tableau n°3: Résultats sur L'état actuel de l'EPS.

Tableau n°4: Résultats des moyens alloués à la pratique d'EPS.

Tableau n°5: Résultats de La programmation des séances d'EPS.

Tableau n°6: Résultats sur La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants

Tableau n°7: Résultats sur La prestation de l'enseignant d'EPS

Résultats des directeurs.

Tableau n°8: Résultats sur La place de l'EPS chez.

Tableau n°9: Résultats sur L'état actuel de l'EPS.

Tableau n°10: Résultats des moyens alloués à la pratique d'EPS.

Tableau n°11: Résultats sur La programmation des séances d'EPS.

Tableau n°12: Résultats sur La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

Tableau n°13: Résultats sur La prestation de l'enseignant d'EPS.

LISTE DES ABREVIATIONS

ACSS: Association Culturelle et Sportive des Etablissements.

LWSS: Ligue Wilaya du Sport Scolaire.

FASS: Fédération Algérienne du Sport Scolaire.

PEF: Professeur d'Enseignement Fondamental.

PES: Professeur d'Enseignement Secondaire.

PEM: Professeur d'Enseignement Moyen.

INFPE: Institut National de Formation des Personnels de l'Education.

EPS: Education Physique et Sportive.

APS: Activités Physique et Sportive.

LISTE DES FIGURES

Résultats des enseignants.

Figure n°1: Résultats de La place de l'EPS.

Figure n°2: Résultats sur L'état actuel de l'EPS.

Figure n°3: Résultats des moyens alloués à la pratique d'EPS.

Figure n°4: Résultats de La programmation des séances d'EPS.

Figure n°5: Résultats sur La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants

Figure n°6: Résultats sur La prestation de l'enseignant d'EPS

Résultats des directeurs.

Figure n°7: Résultats sur La place de l'EPS chez.

Figure n°8: Résultats sur L'état actuel de l'EPS.

Figure n°9: Résultats des moyens alloués à la pratique d'EPS.

Figure n°10: Résultats sur La programmation des séances d'EPS.

Figure n°11: Résultats sur La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

Figure n°12: Résultats sur La prestation de l'enseignant d'EPS.

Introduction

Introduction

Introduction:

L'Éducation Physique et Sportive (EPS), ou simplement éducation physique, est le nom donné à l'enseignement sportif ou physique dans le cadre scolaire notamment dans le système éducatif.

C'est une discipline qui privilégie l'expression du corps. Elle consiste donc une éducation efficace au même titre que les autres matières scolaires, elle est obligatoire pour tous les cursus d'étude. Pour de nombreuses nations, l'EPS est souvent recommandée dans leur système éducatif et se pratique toujours dans un cadre réglementaire bien défini.

Mais l'Éducation Physique en tant qu'une discipline est une institution complexe, un champ d'expression multiforme alors que celle-ci n'est pas homogène, mais est comme toutes les disciplines, l'objet de conflits, de débats d'acteurs et de pratique particulière en relation avec son milieu.

Ainsi, dans le cadre de la rédaction de notre recherche, notre choix de recherche est porté sur la pratique de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux acteurs et les responsables de cette discipline, en recueillant leur avis sur l'enseignement et la pratique de l'éducation physique et sportive à l'école.

Il convient alors de développer les aptitudes et les compétences des enseignants d'EPS pour leur permettre de faire face aux objectifs assignés à leur discipline. Cela nous amène à nous poser la question sur l'attention de l'administration scolaire face à l'éducation physique et sportive à l'école ?

Les réponses données à cette question nous permettent de mener des investigations et en savoir plus. Cette opportunité nous permet à travers cette recherche de jeter un regard critique sur l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif algérien. Ainsi notre document se subdivise en trois (03) parties:

Introduction

Le premier chapitre traite du cadre théorique et méthodologique, prenant en compte la définition des concepts, la revue de la littérature, de vérifier l'hypothèse et l'objet de la recherche.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de nos objectifs, notre démarche méthodologique d'enquête ainsi que l'instrument de recherche et la population d'étude.

Le troisième chapitre sera réservé exclusivement à la présentation et discussion des résultats, à la formulation des recommandations et la conclusion.

Chapitre 1

Revue de la littérature

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE.

1- Définition des concepts:

Le choix d'un sujet de recherche nous conduit souvent à la définition d'un certain nombre de concepts clés à savoir l'Education Physique et Sportive (EPS).

Nous avons régulièrement suivi le cours d'EPS à l'école sans vraiment avoir d'informations suffisantes sur les buts de cette pratique. Comme les montres **GODBOUT, 1988** les aspects cognitifs doivent être pris en considération si l'on vise l'autonomie de l'élève. Il est par conséquent important que tous les acteurs de l'école prennent conscience de cette dimension qui devrait permettre à l'EPS d'occuper sa vraie place dans la société en général et dans le système éducatif en particulier.

Ainsi notre démarche nous conduit à la définition et à la typologie de l'éducation physique et du sport.

1-1- Qu'est-ce que l'éducation physique ?

« L'EPS est un champ d'étude et une profession qui participe au développement de la personne par la mise en œuvre de pratiques corporelles et de connaissances s'y rattachant, dans le but de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie dans tous les milieux et pour toute la vie » (**Gil MONS, 1998,P38**).

Le concept de l'éducation physique élargit le propos de l'enseignant, l'activité physique devenant explicitement l'un des moyens visant à l'éducation de l'individu et non plus seulement à la construction du corps. Depuis cette période, et jusqu'aujourd'hui l'expression prend deux acceptations :

- La discipline scolaire est la matière d'enseignement. Les majuscules à l'initiale des mots- auxquels on ensuite adjoint « et sportive » servent- à repérer ce premier sens EPS

- L'activité éducative et non seulement « d'enseignement » car le support pédagogique peut-être absent qui prend pour support principal (mais non exclusif) l'activité physique. (**G,COMBAZ, 1992. P65**).

1-2- Qu'est-ce que le sport ?

Pierre PARLEBAS, 1987, P40, définit le sport comme « une activité motrice d'affrontement codifiée par des instances sociales et dont les formes compétitives sont institutionnalisées »

Le concept sport est généralement utilisé de manière globalisante pour désigner toute forme de pratique physique. Il est utilisé par les spécialistes dans un sens étroit lié au milieu fédéral et à la compétition.

Les activités physiques. C'est l'ensemble des moyens (jeux, disciplines sportives) que l'éducateur ou une personne utilise pour exercer son influence sur le corps agissant.

Le sport a pris son plein développement à la fin du XIXe siècle au sein de la bourgeoisie anglaise. Il est d'abord une activité de loisir, de délassement (attesté par l'étymologie du mot : « desport » signifiant en vieux français « amusement »). Mais il s'organise rapidement à travers les compétitions officielles régies par les fédérations qui se créent au fur et à mesure pour en contrôler et organiser le développement caractérisé entre autres choses, par la recherche de la performance dans le cadre de compétitions réglementées et institutionnalisées. (ZIMMERMANN . 1981, P104).

Faire du « sport », c'est s'engager dans le processus institutionnalisé des compétitions indépendamment à la fois du niveau auquel elles se situent quelles soient locales ou internationales et du niveau pratique débutant ou champion.

2- Les caractéristiques pédagogiques de l'EPS

L'enseignement d'une manière générale connaît des problèmes qui ne sont pas toujours faciles à résoudre, tout comme l'EPS en tant que discipline d'enseignement qui ne saurait échapper à ceux qui lui sont spécifiques. Les raisons qui peuvent expliquer une telle situation relèvent de difficultés multiples que nous pouvons circonscrire en plusieurs points :

2-1- L'enseignement de l'EPS :

Il est évident de comprendre que chez l'être humain, il existe une interaction constante entre le physique et le psychique. La psychologie considère d'ailleurs à juste titre, que l'éducation physique chez l'enfant contribue à affermir la connaissance qu'il a du monde extérieur et à développer son psychisme. L'EPS fait partie intégrante de l'éducation en général et elle contribue également à l'épanouissement physique, intellectuel et moral des individus. Les activités physiques et sportives sont des moyens utilisés afin de mener à bien cette éducation spécifique. Elles ont d'abord pour objet d'ajuster le comportement psychomoteur au cadre physique et donner à l'homme la possibilité de maîtriser le milieu dans lequel il est appelé à vivre. A cet égard, la confrontation avec les obstacles naturels et spontanés et exigeant aux élèves une somme de travail correspondant à leurs possibilités, elle sollicite et améliore les grandes fonctions cardio-vasculaires, respiratoires et circulatoires. Mais il ne suffit pas d'adapter l'enfant à son milieu, il convient également de lui donner conscience de son propre corps qu'il doit

aussi maîtriser, afin d'aboutir à une aisance du geste et à un désir d'expression et création libre.

La mise en œuvre d'un programme d'enseignement nécessite le contrôle d'un certain nombre de facteurs. Parmi ceux-ci nous avons :

Le planning annuel ; les emplois du temps ; les conditions de travail et la formation continue.

2-2- Le planning Annuel :

Au niveau de chaque établissement public se trouve la coordination des APS, piloté par un coordonnateur de cette discipline, élu par le collectif des enseignants d'EPS. Il sert de charpente entre l'administration de l'établissement et la coordination des APS. Souvent, il est assisté de ses collègues pour l'élaboration du planning annuel des activités physiques et sportives à enseigner durant l'année-scolaire. Cette planification se fait en tenant compte des variables contextes.

- L'ensemble des ressources matérielles, financières, et humaines sur lesquelles s'appuient la réalisation et le déroulement du programme.
- Le nombre et la nature des terrains, de l'équipement et du matériel disponible
- Le temps ou volume horaire.
- Le nombre des enseignants.
- Le respect des classes d'examens et les différentes épreuves prévues pour les examens scolaires de fin d'année.

2.2.1. L'emploi du temps.

Nous constatons que dans la majorité des établissements publics, à l'occasion de confection du tableau de service, les coordonnateurs des APS ne sont pas associés. L'emploi du temps donne l'assurance à chaque enseignant de connaître son volume horaire effectué au sein de l'institution. A noter que le quota horaire se répartit comme suit : (voir tableau)

Le volume horaire maximum du personnel enseignant d'EPS est fixé à 26 heures par semaine et selon la hiérarchie.

Revue de la littérature

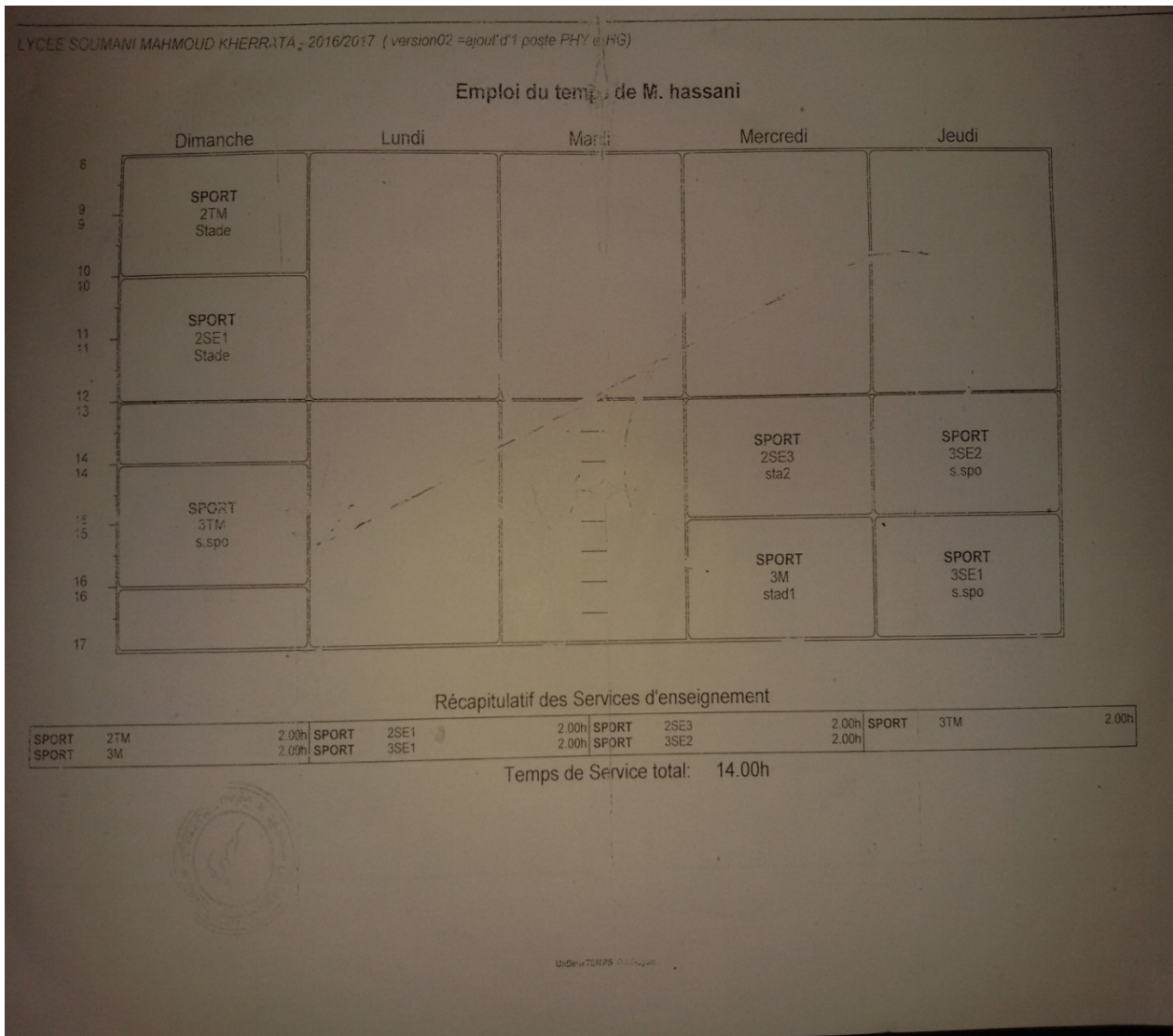


Image n°1: Emploi de temps d'un enseignant d'EPS.

2-3- La Formation continue :

La formation continue des enseignants d'une manière générale et en particulier celle de l'éducation physique et sportive est un besoin fondamental, entre autres pour une remise à niveau efficace permettant de se libérer de vieilles habitudes et méthodes en vue d'une meilleure qualité d'enseignement dans le système éducatif.

Elle a pour but de se perfectionner et d'acquérir des compétences nécessaires à un enseignement efficace. Cet enseignement efficace est caractérisé par la création et le maintien d'un environnement propice à l'apprentissage, à l'engagement des élèves dans des activités reliées aux objectifs et à l'implantation de ce type d'enseignement.

La formation des enseignants devrait leur permettre de répondre de façon ambitieuse aux défis de la démocratisation et de la réussite de tous les jeunes. **(J, P. EUZET,1998,P63).**

(O, SANE. 2011, P14), en sciences physiques. Pédagogie d'EPS : "la formation professionnelle initiale des intervenants" se fait sous l'encadrement de maîtres de stage (superviseurs) et vise le développement des habiletés d'enseignement de base permettant une intégration dans le milieu de travail en toute confiance».

Les enseignants qui n'ont pas acquis les habiletés de base ne peuvent pas enseigner efficacement même s'ils y consacrent beaucoup d'efforts. Cependant, s'ils continuent à essayer et s'ils reçoivent de l'aide, ils s'amélioreront rapidement. Si l'enseignant n'a pas l'intention que ses élèves apprennent, son rôle consiste alors au mieux à être organisateur d'activité et au pire, un « gardien d'enfants » bien payé, qui essaie de faire en sorte que ses élèves s'amuse sans trop de danger, les buts visés par ces enseignants sont essentiellement de garder les élèves, heureux et obéissants.

2-4- Les conditions de travail:

Le cours d'EPS se déroule en plein air et exige beaucoup plus d'espace. Les moyens dont elle a besoin en infrastructure, équipement sportif et matériel nécessitent l'acquisition et une mobilisation de masse d'argent importante. En conséquence sa quote-part financière dans les budgets des établissements devrait être importante si toutefois elle retenait l'attention de nos autorités. Cela n'est hélas pas le cas dans aucune des écoles publiques. La réalité d'aujourd'hui et de tout temps amène à constater une pénurie alarmante et une vétusté avancée des moyens qui très rarement ont bénéficié d'entretien ou de réaménagement Dans un grand nombre d'établissements, les moyens sont totalement ou partiellement inexistantes. **(C, M, charles, 1997, P223).**

3. Le sport scolaire.

Organisé dans le cadre du système associatif, le Sport Scolaire est animé à la base par les Associations Culturelles et Sportives Scolaires des établissements. Les lycées sont dotés d'une ACSS, affiliée à la Ligue de Wilaya du Sport Scolaire (LWSS), elle même affiliée à la Fédération Algérienne du Sport Scolaire (FASS). Quant aux écoles primaires qui activent au niveau de l'animation sportive, elles sont couvertes dans la plupart des cas par les collèges auxquels elles sont rattachées dans notre système éducatif. L'intention existe de les doter toutes d'ACSS spécifiques. Mais quand et comment ? Cela reste à déterminer.

L'objectif de ce système associatif scolaire est d'offrir en principe aux élèves qui le désirent la possibilité de pratiquer du sport. Si l'EPS est une matière d'enseignement en principe obligatoire (sauf avis médical contraire) au même titre que les autres matières scolaires, le Sport scolaire n'est pas obligatoire; les enfants et adolescents scolarisés ont le choix entre plusieurs activités, culturelles et sportives; dans les lycées par exemple, les possibilités existantes actuellement sont surtout les sports collectifs, la musique ou le dessin.

En réalité, peu d'établissements jouissent d'une animation sportive régulière, surtout au lycée, où même l'enseignement «obligatoire» de l'EPS est escamoté! Il faut remarquer cependant que le sport scolaire était beaucoup plus important dans les années 1970 et 1980, faisant la fierté de chefs d'établissements et la joie des élèves; il alimentait même le sport de compétition. Et tout le monde est d'accord pour dire que les derniers résultats médiocres des algériens aux compétitions de niveau mondial, comme la médaille d'or unique des Jeux Olympiques de Londres 2012, sont en partie liés à la régression du sport scolaire. Il faudrait, bien sûr, une étude plus approfondie pour analyser les causes d'un problème ici complexe, qui concerne tout le sport algérien. La seule étude que nous connaissions, encore que restant partielle en ce qui concerne le sport scolaire, parce que consacrée au sport féminin, est celle de Kerzabi, "le sport féminin, colloque de communication a Ain defla, 2010", qui remarque que « le sport scolaire a longtemps alimenté le sport civil», du moins en ce qui concerne les filles. En effet, «le sport scolaire (souligné par l'auteur) est un des éléments-clés du sport féminin et de son corollaire l'éducation physique et sportive». Nous basant sur notre expérience d'inspection pédagogique, nous sommes d'accord avec elle quand elle remarque par ailleurs que «l'EPS avait vécu des moments difficiles dans les années 89 à 95. D'ailleurs on avait constaté une chute vertigineuse de l'EPS en général et du sport scolaire en particulier».

L'équipe actuelle de la FASS, animée par un enseignant d'EPS depuis 2009, s'attelle à «redynamiser» le sport scolaire. il existe une volonté politique d'orientation vers la prise en charge d'un nouveau système de compétition, se voulant plus sélectif et plus performant pour les jeunes catégories; comme s'il s'agissait en somme de remplacer un système défectueux dans les fédérations spécialisées, où il y a très peu d'écoles et de compétitions pour les plus jeunes, et que le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports tente de relancer. Le sport scolaire revient ainsi au poste de pourvoyeur ou de «réservoir» du sport de performance, avec cette fois un système de classes sport-études dans les

lycées et lycées sportifs, installé parallèlement à l'organisation de la FASS, mais intégré dans le programme des compétitions scolaires. D'après les données statistiques de l'année scolaire 2010/2011 « la redynamisation de la pratique sportive en milieu scolaire », il existe des classes sport-études dans les 48 wilayas, donnant un effectif total de 16000 collégiens (filles et garçons) dans 289 établissements, encadrés par 600 éducateurs dans 16 spécialités sportives; quant aux lycées sportifs, le premier établissement opérationnel est à Alger, avec la création récente d'établissements annexes appelés à se multiplier (dans les wilayas de Blida au centre, Oum-El-Bouaghi à l'Est, Nâama au Sud-Ouest...). Un lycée sportif en préparation à Sétif est érigé en «Ecole Nationale des Sports Olympiques», il est question d'ouvrir d'autres lycées sportifs dans différentes régions du pays.

Même s'il est trop tôt pour évaluer l'efficacité de cette nouvelle expérience (existence de classes sports-études dans les collèges depuis 2008/2009), n'oublions pas tout de même que le sport scolaire est destiné à l'ensemble des enfants qui le désirent: sur le site web « dédié au sport scolaire en Algérie » rappelle que « la FASS est chargée de l'animation des activités sportives dans les milieux scolaires en Algérie... ». Mais en réalité l'école ne semble pas encore réellement ciblée, sauf pour venir au secours d'un secteur de la jeunesse et des Sports miné par les conflits autour d'intérêts inavouables, et dans lequel les responsables des fédérations ont oublié l'essentiel de leur mission: l'éducation et la formation de la jeunesse. Il faudrait une enquête pour connaître, ou plutôt reconnaître dans le lot, le nombre de clubs et fédérations qui ont des écoles spécialisées pour les petites catégories. Ce serait une bonne chose que la concurrence s'installe en vue de l'efficacité de la performance sportive. Mais pour le moment, celle-ci donne une image peu encourageante aux parents qui voudraient voir réussir leurs enfants dans le sport, que ce soit à l'école ou dans les clubs.

Faute de concurrence éducative sportive au niveau des clubs, l'école algérienne est-elle pressentie pour les remplacer et combler les déficits?

Les élèves manifestent dans le milieu éducatif le besoin irrépressible de se dépenser et de se libérer de pressions multiples, dont la moindre n'est pas celle des études. Malheureusement, les manifestations émotionnelles et interactionnelles des élèves sont non seulement délaissées, mais considérées par certains enseignants comme des freins aux apprentissages, ou comme des manifestations marginales que l'on doit réprimer. Or c'est peut-être cela le grand échec de l'école : la mise entre parenthèses ou

l'évacuation de l'activité physique et de l'affectivité, pour ne garder que les apprentissages à caractère intellectuel. C'est peut-être à cause de cela que se manifeste la révolte des jeunes face à une discipline scolaire qui leur interdit de s'exprimer, pour mieux se centrer sur des apprentissages systématisés dont ils ne ressentent pas toujours la nécessité. La surcharge des programmes est d'ailleurs l'un des casse-têtes du système éducatif algérien actuellement. **Boubeker Yahiaoui, 2006, p. 138-141.**

4- Situation actuelle de l'EPS

4.1. L'enseignement de l'EPS et l'administration scolaire.

a). Les autorités administratives:

L'EPS souffre d'un manque de considération de la part des autorités administratives. Ce manque de considération se manifeste par une insuffisance ou l'inexistence d'infrastructures et de matériels didactique en mauvais état, mais aussi par une pénurie et le recrutement d'enseignant d'EPS qui constituent une problématique. En effet la formation d'enseignants d'EPS manque de soutien à la fois politique et administratif. A la place on recrute des personnes ou sportifs qui ont vécu allant dans ce sens. Cela peut justifier les doutes de nos répondants sur le niveau intellectuel des professeurs d'EPS.

b). Les administrateurs:

En plus du manque de considération des autorités administratives, l'enseignement de l'EPS est confronté à une négligence manifeste dans les établissements, du personnel administratif. En effet au moment où les enseignants des autres disciplines ont reçu leurs matériels didactique en quantité suffisante, l'enseignant d'EPS doit attendre longtemps pour voir sa demande satisfaite en deca de ses besoins réels ou totalement rejetées

Aussi faut-il noter que le climat affectif et l'entourage se fait avec une grande mobilisation des élèves et professeurs alors que tel n'est pas le cas pour l'EPS ce qui entraîne un retard dans le démarrage des APS. **(Durand, C prinborgne, édition Sirey, 1983).**

c). Les élèves:

Parmi toutes les disciplines enseignées à l'école, l'EPS est la seule que les élèves ont tendance à éviter par l'obtention d'un certificat de dispense, avec le soutien de certains parents et médecins. L'effort physique et technique que demande l'EPS et son faible coefficient sont autant de raisons qui poussent les élèves parfois à recourir à des dispenses.

Le manque de considération que les élèves ont à l'égard des professeurs d'EPS manifeste le doute qu'ils auraient sur le niveau intellectuel de ces derniers. Ainsi donc tout ceci apparaît comme une invitation à l'EPS et son enseignement à rechercher leur crédibilité pour être pleinement considérés dans l'institution scolaire. **(M.Pieron, 1984, page 121).**

d).Les enseignants:

Les conditions de travail du professeur d'EPS paraissent les moins enviables. Aussi ajoutons la marginalisation et le manque de considération dont il fait l'objet car à la place du statut d'éducateur on lui colle celui d'un entraîneur, d'homme de muscle ou d'un simple sportif. En effet les professeurs d'EPS ne bénéficient d'aucune faveur pouvant leur garantir leur promotion sociale, source d'émulation. Ils sont comme des ouvriers mal outillés, peu motivés et voués au découragement. A côté de ces problèmes s'y ajoutent le manque de considération et le manque de courtoisie à l'égard du professeur d'EPS, des collègues enseignants qui délibérément ou non, nourrissent un complexe de supériorité vis-à-vis de celui-ci. C'est ainsi que certains d'entre eux ne trouvent pas d'inconvénient à faire déborder leur heure de cours sur l'horaire réservé à l'EPS ou programmer des cours de rattrapage sur l'horaire réservé à l'EPS en demandant au professeur d'EPS de le leur céder. **(M.Pieron, 1988, P255).**

4.2. Des activités physiques et sportives insuffisantes:

(Boubekeur yahyaoui. 2006. P208), Nous restons attachés depuis le début des années 1970 aux pratiques traditionnelles dans les enseignements moyen et secondaire dans l'ensemble du pays : deux heures hebdomadaires d'EPS sont prévues par classe. Actuellement, les postes d'enseignement sont couverts au niveau national à 99% dans les lycées, d'après un bilan effectué par les inspecteurs pédagogiques en 2011/2012. Mais en fin de premier trimestre de l'année scolaire 2012/2013, nous apprenions par quelques-uns

de ces mêmes inspecteurs que des postes d'enseignement ont été retirés à l'EPS pour combler le manque de postes dans d'autres matières considérées habituellement comme prioritaires.

Ce qui ne dédouane pas les responsables d'un acte improvisé, traduisant un état d'esprit négatif vis-à-vis de l'EPS, aux retombées certainement malheureuses sur beaucoup d'acteurs de l'éducation, sur les enseignants, les adolescents, les parents...

Les responsables des secteurs aussi bien de l'Education que de la Jeunesse et des sports ont tendance à masquer cette réalité d'un enseignement quasi-inexistant de l'EPS au lycée, les uns en arguant du fait de l'existence de programmes officiels d'enseignement en la matière (oubliant de dire qu'ils ne sont pas appliqués), les autres de quelques activités d'animation ponctuelles ou locales, où les élèves bougent très peu d'ailleurs! L'argument est servi même à des occasions de manifestations sportives ou «scientifiques» internationales:

Le colloque international organisé conjointement par le ministère de la Jeunesse et des sports et la Ligue des pays arabes à Sétif, du 19 au 22/03/2012, autour du thème : « Le sport et l'élève dans le monde arabe ». Des intervenants voulant dénoncer les carences de l'EPS et du Sport à l'établissement scolaire ont été vertement rappelés à l'ordre devant des invités arabes enclins plus ou moins tous à présenter des travaux académiques sans réelle mesure de la réalité amère dans leurs pays respectifs. Le lecteur aura déjà remarqué à travers les observations précédentes que les adolescents algériens qui arrivent au niveau de l'enseignement secondaire n'ont reçu ni éducation psychomotrice à la maternelle ni éducation physique! Quelques très rares élèves ont à peine bénéficié de 120 minutes d'activités physiques hebdomadaires, programmées sous forme de jeux dans l'enseignement. Et beaucoup ont fréquenté un cours d'EPS insuffisant en quantité horaire avant le lycée, dans l'enseignement moyen : Les deux heures hebdomadaires qui y sont prévues ne sont pas toujours assurées de manière régulière. Et très peu d'élèves ont pratiqué du sport en dehors des établissements scolaires : dans des travaux effectués en 1980, sur un effectif total de 90 élèves de deux divisions, nous dénombrions 12 élèves (Dont 03 filles) faisant du sport en dehors du lycée; ce n'est guère plus brillant aujourd'hui. Mis à part le lycée, les adolescents trouvent très peu de lieux et de programmes d'activités physiques dans les institutions d'éducation ou de formation de l'Etat. Et si dans le secteur de la formation professionnelle, il y a plus d'apprentissages à caractère technique et pratique, l'EPS y est éliminée des programmes ! Quant aux clubs et

Revue de la littérature

associations sportifs, ils font de l'élitisme même à la base, chez les plus jeunes ; l'objectif prioritaire étant la préparation à la performance.

Dans les lycées, les familles d'APS les plus courantes sont : l'athlétisme et les sports collectifs. Les deux heures hebdomadaires obéissent à une distribution temporelle mettant généralement un sport individuel (course, saut ou lancer) en première heure et un sport collectif (hand-ball, basket-ball, volley-ball, plus rarement du football) en deuxième heure. Par le moyen de ces activités, les objectifs assignés à l'EPS scolaire tendent donc essentiellement vers l'apprentissage de savoir-faire moteurs dans différentes spécialités sportives. Ces apprentissages et le développement de la condition physique ont besoin en fait d'un horaire beaucoup plus conséquent (un minimum de trois séances par semaine ou tous les deux jours). Il faut remarquer enfin qu'en dehors des activités athlétiques et des sports collectifs, les programmes officiels algériens retiennent une troisième famille, les activités gymniques (exercices au sol et à différents agrès). Ces activités sont en fait très peu enseignées en raison essentiellement de la rareté, de l'inexistence même dans de nombreuses wilayas, de salles et de matériel appropriés. D'autres motifs de l'absence de la gymnastique dans les lycées viennent se greffer sur celui du manque de moyens infrastructurels et matériels : la formation rudimentaire des enseignants, plus particulièrement les nouvelles générations, sorties d'instituts universitaires où les installations sportives sont parfois très insuffisantes. Il existe aussi des résistances « sourdes » visant surtout la participation des filles à des exercices qui mettent en valeur les formes et mouvements corporels. Quelques-uns parmi les élèves et même les enseignants parlent d'une nécessaire séparation entre filles et garçons à l'occasion des exercices de gymnastique ; et des enseignants passent parfois sous silence l'existence dans l'établissement de moyens matériels de la gymnastique pour ne pas l'enseigner, par crainte de problèmes émanant des élèves ou de l'environnement institutionnel et social. On voit ainsi que l'EPS est une matière scolaire « sensible » au climat idéologique et aux attitudes misogynes dans une société conservatrice, ou livrée aux conséquences régressives de la « décennie noire ». Dans certaines régions, les lycéennes avaient peur en effet de participer en EPS dans les années 1990. Dans un rapport que nous avons adressé en tant qu'inspecteur pédagogique au ministère de l'Education nationale en 1998, il était noté que 32% d'élèves filles étaient dispensées dans une wilaya du centre-ouest du pays; et nous remarquons que: « en plus de la complaisance, parfois forcée par l'intervention de parents auprès de médecins ou même de chefs d'établissements, il est indéniable que

le climat de crise sociale a un impact très négatif sur la participation des filles aux cours d'EPS ». Nous n'en sommes pas encore sortis en 2012 puisque les filles reviennent timidement à l'EPS: elles sont relativement plus présentes aux cours mais ne participent pas toutes aux activités pratiques. Malgré les obstacles, les filles semblent trouver du plaisir à être présentes en cours d'EPS, même si elles ont parfois tendance à choisir de ne pas participer aux activités, pour des motifs plus ou moins complexes, pouvant être liés au milieu social en général, mais impliquant parfois la personne elle-même face à son image corporelle (qu'elle préfère ne pas «exposer» pour des raisons de poids...), l'entourage familial (qui interdit parfois la participation), des indispositions liées à la survenue des règles menstruelles...

Par ailleurs, chez la majorité des membres de l'institution scolaire, élèves et encadrement, la réinstauration des épreuves d'éducation physique au BEM et baccalauréat à partir de 2005 a suscité plus de détermination et de discipline, amenant à faire plus d'efforts dans la fourniture des moyens pédagogiques, l'organisation et le suivi des cours d'EPS. Les adolescents eux-mêmes participaient parfois à creuser des fosses de réception au saut en longueur, à nettoyer des salles de gymnastique quand elles existent... Malheureusement cet intérêt pour l'EPS semble de nouveau remis en cause, entaché paradoxalement par l'organisation des examens: de moyen de valorisation de l'EPS, ces épreuves d'examens sont devenues une «bouée de sauvetage» pour relever la moyenne générale, en instaurant un barème de notation trop facile, «aidant» ainsi à cacher les lacunes du système et la faiblesse du niveau scolaire. **(BOUBEKEUR YAHIYAOU, colloque des pays arabes, setif, 2012)**

4-3- Une infrastructure et des moyens matériels insignifiants.

Les établissements scolaires en Algérie ont en général des courettes à peine assez grandes pour permettre de respirer et bouger un peu pendant la récréation, dans un pays immense où les espaces sont encore déserts ! Et la seule grande dotation en matériel pédagogique de l'histoire de l'EPS à l'école primaire a été celle accompagnant " l'Opération 400 établissements" en 1974/75, cette première tentative de généralisation de l'EPS, déjà présentée dans la partie historique. Depuis, la seule avancée a consisté à recouvrir ces courettes d'un tapis de béton parfois mal dosé et crevassé, pouvant être dangereux pour des enfants trop pleins d'énergie, qui se lancent parfois dans des courses effrénées pendant les récréations. Quant aux moyens didactiques de l'EPS, une opération

Revue de la littérature

de dotation timide encore se dessine à travers la distribution de matériel à 3200 établissements entre 2010 et 2012, dans le cadre essentiellement de l'animation sportive.

Dans les lycées, les adolescents évoluent souvent sur des terrains caillouteux, boueux ou poussiéreux suivant les saisons. Cependant, le début de l'application de la réforme du système éducatif, et surtout l'organisation des examens d'EPS au Baccalauréat à partir de 2005, a poussé les autorités d'abord à aménager des ateliers simples pour les activités programmées : pistes de vitesse (60 mètres, difficilement trouvés dans beaucoup d'établissements à l'espace réduit, surtout dans les grandes villes), aires de saut ne respectant pas toujours les règles officielles et de sécurité (pas de planche d'appel, bordures de fosses de réception en béton, dimensions officielles non respectées...). Une campagne relativement mieux organisée débutera durant l'année scolaire 2007/2008, pour l'installation de terrains dans les collèges et lycées : 56% des établissements secondaires en ont bénéficié d'après l'évaluation effectuée en février 2012. Les plus heureux des lycées ont bénéficié de construction de gymnases. Malheureusement beaucoup de ces salles n'ont pour gymnastique ou sport que le nom ! Car la plupart n'obéissent pas aux normes de pratique de plusieurs activités sportives, parce que trop petites, et dépourvues de matériel. Certaines salles dont la finition laisse à désirer, non réceptionnées d'ailleurs pour cause de malfaçons, offriront des toitures béantes par endroits, ouvertes aux intempéries et aux oiseaux. Et dans la plupart des cas, aucune dotation matérielle n'a suivi la construction de la salle; des cas très rares sont dotés en partie par le secteur de la Jeunesse et des sports. Beaucoup de salles restent ainsi fermées, non réceptionnées parce que non terminées, ou peu utilisées parce que tout simplement sans matériel ou impossibles à entretenir régulièrement. Certaines salles deviendront des ateliers de dépôt de mobilier scolaire avant même d'avoir servi à des activités sportives (gymnases du lycée polyvalent Adda Benaouda à Relizane, du lycée Maliha Hamidou à Aïn-Témouchent); d'autres sont carrément laissées à l'abandon et détériorées avant même d'avoir servi (gymnase du lycée colonel Lotfi à El-Amria, wilaya de Aïn-Témouchent).

Très peu d'installations sportives obéissent aux normes officielles; 75% des établissements secondaires auraient cependant des installations fonctionnelles, mais celles-ci ont pour la plupart besoin de réfection, car il n'y a pas de maintenance régulière, ni même d'entretien. L'infrastructure se résume, en général, dans la plupart des établissements à un espace similaire à celui d'un terrain de hand-ball, ou de basket-ball, aménagé de façon rudimentaire et accompagné au mieux d'une piste de course autour, et

d'une aire avoisinante prévue pour les lancers. 15% des établissements utilisent des installations extérieures parce qu'ils n'ont qu'une courette trop proche ou au milieu des classes; quant aux vestiaires, 54% des établissements moyens et secondaires n'en possèdent pas du tout, d'après toujours l'évaluation des inspecteurs.

Quant aux moyens matériels, ils restent très insuffisants : quelques balles et ballons, sifflets et chronomètres pour les enseignants, des poids de lancer, des haies, parfois un décamètre pour mesurer les performances de sauts et lancers. Un petit budget est alloué dans le cadre des activités sportives scolaires, appuyé par une partie des redevances d'inscription scolaire des élèves; parfois un chapitre de dépenses à caractère pédagogique prévu pour l'ensemble des matières d'enseignement est utilisé aussi pour l'EPS, mais pas dans tous les établissements; bien que l'EPS soit considérée comme faisant partie intégrante du système éducatif dès les premières instructions officielles de 1970, certains administrateurs la perçoivent toujours comme un moyen d'animation, au mieux comme un moyen de détection et de sélection pour les compétitions sportives scolaires représentant leurs établissements. Les ligues de wilaya des sports scolaires ont tendance à les encourager dans ce sens, par exemple par l'attribution de matériel uniquement en fonction des résultats obtenus.

4-3- Un encadrement pédagogique dont la formation est disparate

La formation des enseignants reste très dispersée, inégale aussi bien pour un même niveau scolaire, que d'un niveau à l'autre:

- Les enseignants du cycle d'enseignement secondaire sont généralement des PES, à 76%, recrutés avec un niveau universitaire de licence. Il existe aussi une quantité non négligeable d'anciens maîtres et professeurs-adjoints formés dans le secteur de la Jeunesse et des Sports jusqu'en 1979. Ils seront intégrés dans les corps des PEF puis des PEM, une formalité faite pour satisfaire aux classements de la fonction publique, et resteront pour la plupart dans l'enseignement secondaire jusqu'en fin de carrière.

Les postes d'enseignement des établissements secondaires sont en 2011/2012 pratiquement couverts dans leur ensemble (à 99%) en enseignants ayant reçu une formation en EPS. Cette formation est cependant disparate, effectuée à des niveaux différents suivant les époques et les secteurs concernés. Cependant, de nouveaux centres de formation de l'Education nationale à partir de 2003/2004, et prennent en charge la formation des stagiaires reçus aux différents concours de recrutements de cadres pour le milieu scolaire (enseignants, inspecteurs, intendants, chefs d'établissement); ils organisent

des stages et séminaires de courte durée ou de formation continue pour les différents corps de gestion et de pédagogie, et secondent l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE).

N'oublions pas enfin l'encadrement administratif du système éducatif, dont la formation est à revoir compte tenu du climat scolaire instauré, qui continue à vouloir générer des têtes bien pleines: l'originalité de l'EPS est faite surtout d'activité physique et d'expression multiple (motrice, verbale, émotionnelle); paradoxalement, c'est de par ces particularités même, qui font son adaptation aux choix modernes de l'école active, que l'EPS est marginalisée, du moins dans le système éducatif algérien. Face aux autres disciplines scolaires, à caractère intellectuel, elle dérange parfois des responsables pourtant soucieux du progrès de leurs élèves, mais uniquement au plan du rendement scolaire à caractère intellectuel. Il se trouve en effet des administrateurs qui supportent mal sa présence dans des établissements ne possédant que des courettes au milieu de classes où sont exigés silence et concentration pour préparer les examens: le «bruit» engendré par des élèves « libérés » des cours théoriques est mal supporté, et attire les foudres de l'administration sur un enseignant d'EPS parfois débordé par les besoins d'élèves pressés de se dépenser et se défouler dans une activité qui offre l'opportunité du changement; d'autant qu'en salle de classe, il ne s'agit pas toujours d'installer le silence propice à la réflexion, mais plutôt d'imposer la passivité et la dépendance, propices à la domination autocratique des enseignants; ce qui induit la révolte des élèves contre des contraintes parfois insupportables, tant ils ont besoin de dépenser leur énergie, de décharger leur agressivité et de se mettre en valeur. Il arrive parfois que quelques élèves affirment leurs capacités et leur personnalité dans le cadre plus particulier du Sport scolaire. Hélas les cas sont encore rares en raison là aussi d'une organisation encore peu efficace, et qui semble même se détériorer. (Boubekeur yahyaoui.2006. p 214 à 222).

5. Place et but de l'EPS

Parient (1995) affirme, dans la revue de l'EPS n° 254 page 64 que « le sport est reconnu aujourd'hui comme un véritable phénomène de société. Par exemple en France en vingt ans, ils ont passé de 4 millions à 13 millions de licenciés actifs. Pourtant rien n'a fondamentalement changé, l'EPS à l'école, continue d'être traitée en parent pauvre ».

Pourtant l'EPS qui non seulement est une matière d'enseignement se pose aussi comme partie constituant de l'action éducative.

Cette assertion semble refléter le point de vue de **Jacques ULMANN (1989, P40)** qui annonce que « l'éducation physique porte sur ceux des mouvements humains à l'égard desquels peut soit directement soit en faisant appel à d'autres antécédents généralement moins complexes exercer une action en vue de satisfaire à certaines finalités »

On peut donc penser que cette situation de l'EPS à l'école repose sur un paradoxe et qu'il est important d'essayer d'analyser des facteurs psychosociologiques tels que la perception pour tenter de comprendre autrement cette situation. On peut aussi rappeler que nos perceptions influent sur notre comportement.

La même thèse est défendue par le (**professeur Paillard, 1977**) éminent psychophysio-physiologiste dans un colloque international sur le sport, il conclut son intervention en affirmant que par la maîtrise du corps, qui exige, effort, volonté et entraînement « c'est le cerveau tout entier qui sera le premier bénéficiaire, et dans l'exercice de ses fonctions les plus hautes. C'est bien ce bénéfice essentiel que nous attendons, pour tout homme, de la pratique sportive ».

La théorie de Piaget (1967) montre que « l'origine des opérations intellectuelles et à chercher dans les actions du sujet dans les expériences qu'il en fait, ces expériences montrent, que par le fait même, que telles actions sous leurs coordinations les plus générales sont toujours applicables à l'objet ». Poursuivant son analyse, stipule que « l'éducation physique et le sport sont avant tout éducation » et il définit la finalité premières de l'EPS comme la réalisation de la personne impliquée dans son activité physique. Selon les auteurs cet énoncé indique que les buts visés par l'EPS s'inscrivent dans le cadre plus général des finalités du système d'éducation. De surcroit ,cette

définition met en exergue le fait que c'est grâce aux situations particulières offertes par l'activité physique et sportive que l'EPS doit intervenir sur le développement des différentes dimensions de la personnalité (cognitive, socio-affective, bio motrice).

Dans l'ouvrage intitulé « l'éducation physique à l'école », (**Desrosiers et Tousignant, 1979**) sur la base des travaux effectués par un comité d'étude sur les objectifs de l'éducation physique et du sport en milieu scolaire, ont tenté d'établir un certain parallélisme entre la finalité essentielle de l'éducation et celle de l'éducation physique. Ces deux auteurs affirment que le comité, après avoir consulté divers textes officiels avaient retenus comme finalité de l'éducation « le développement optimal d'une personne autonome, sociable et dynamique au sein de la collectivité ».

Selon ce même comité d'étude, nous disent Desrosiers et Tousignant, « le développement optimal » signifie le meilleur développement possible des différentes facettes et dimensions de la personne. Il apparaît ainsi que l'EPS prend en main le développement de la personne.

Pour (**Vigarello, 1971**) le statut et la fonction de l'EPS sont liés d'une part au développement de la théorie et de la pratique de sa pédagogie, d'autre part de la politique éducative de la période considérée. C'est le moment où on aère les élèves, moment récupérateur du travail scolaire mais qui permet d'y retourner avec de nouvelles forces.

L'EPS n'en reste pas moins en marge de l'institution scolaire par l'objet même de ses préoccupations le corps des élèves. Elle ne s'inscrit pas dans la même ligne que les autres disciplines qui sanctionnent un savoir théorique par des notes et spécificité.

En ce sens, l'enfant doit être capable au bout du compte :

- de percevoir chaque situation de quelque nature qu'elle soit dans toute la palette de ses éléments et de ses structures.
- d'apporter à cette situation la réponse la plus appropriée par le jeu de son initiative personnelle. L'éducation psychomotrice vise un tel but : il s'agit de donner à l'enfant les moyens « neuro-affecter » nécessaires au traitement heureux d'un nombre de situation aussi élevé que possible.
- de développer ces structures neuro-effecteur nécessaires au traitement des situations : schéma corporel, structuration spatio-temporelle, latéralité perception kinesthésique.

-d'exercer ces structures lorsqu'elles ont éclos dans un ensemble de situations concrètes de manière à les étayer et en permettre un usage finement différencié.

Ce type d'enseignement s'impose dans la conjoncture la plus favorable « la période sensible » comme dirait (**Maria Montessori, 1936**) c'est-à-dire en considérant les rythmes biologiques et psychologiques liés à l'âge de l'enfant.

On doit ainsi admettre que la période d'acquisition de schèmes non spécifiques susceptibles donc d'être appliqués dans des situations diverses s'étend sur l'enseignement préscolaire et sur la première partie de l'école élémentaire.

Cette même revue précise pour le compte de l'école primaire que la période de huit à dix ans constitue la charnière entre un type d'éducation visant à faire émerger les schèmes acquis vers l'exercice de « praxies spécifiques ».

La conséquence d'un tel état de fait est une maladresse notoire de la population contrainte à évoluer dans un monde trépidant sans possession d'outils psychomoteurs de base. Ainsi la période de scolarité obligatoire constitue l'âge d'or pour tout développement psychomoteur.

IL s'agit du développement de tous les tissus sollicités dans le mouvement et le contrôle de ce développement tout au long de la scolarité de l'enfant. Cette revue montre qu'aussi ce développement se fait suivant quatre centres d'intérêt :

-agir sur la capacité de travail en anaérobie alactique et lactique et en aérobie autrement dit ce sont les notions de forces de résistance d'endurance et de vitesse qu'il faut viser.

- solliciter avec les mêmes préoccupations, les fonctions cardiovasculaires et respiratoires jusqu'à un niveau élevé d'intensité.

- insister sur la notion de souplesse articulaire nécessaire à l'exécution de l'acte moteur.

-s'intéresser aussi et c'est capital au développement du squelette. Car si le traitement des « para-morphisme n'est du ressort de l'éducateur il n'en démontre pas moins que c'est l'enseignant averti qui devrait être le premier à déceler les anomalies squelettiques et en aviser les parents.

Abordant dans le même sens, **(Rigal, 1972)** qui reprend les travaux effectués sur la classification des mouvements, estime que les capacités physiques constituent le quatrième niveau et englobe endurance, force, souplesse et agilité.

D'après lui, les habilités motrices qui constituent le cinquième niveau de classification sont en grande partie tributaire des possibilités fonctionnelles de l'individu. Aussi l'amélioration des capacités physiques restent-elles une des préoccupations majeures de l'éducation physique qu'elles visent le développement optimal de la personne.

5.1. L'éducation physique sportive et la santé

(Belbenoit, 1973, P102) pose la santé comme objectif majeur de l'éducation et le but ultime de l'EPS. Dans la pratique dit-il cela veut dire qu'il faut inscrire dans les horaires une dose suffisante d'activités physiques aussi bien en quantité qu'en intensité.

L'éducation physique et sportive c'est d'abord une affaire d'hygiène valable aussi bien pour l'enfant que pour l'adulte. Il faut la préparer dès l'enfance. Ce n'est qu'à l'école poursuit-il, « que l'on parviendra à inculquer des habitudes de la vie physique sans les quelles un individu ne parviendra jamais à un équilibre parfait ,car il n'existe pas de rattrapage pour ceux qui dans leur jeunesse ont complètement négligé des exercices d'entretien du corps ». Citant les déclarations du docteur Parie publié dans l'équipe ,Belbenoit écrit que près de quarante cinq pour cent des adultes de plus de quarante cinq ans sont actuellement des malades en puissance, pour n'avoir jamais éprouvé le besoin de respecter une hygiène diététique et pour avoir complètement laissé la pratique des exercices physiques.

Ainsi le fait qu'une éducation physique et sportive soit de nature à exercer une influence bénéfique indispensable et privilégiée paraît incontestable. D'Amours (1988) et Renault (1989) affirment que l'arrêt de toute activité physique qui coïncide généralement avec l'arrêt de la scolarité entraîne de graves conséquences ; car les capacités musculaires et cardiorespiratoires vont progressivement se réduire avec l'âge. Or la pratique régulière de l'activité physique tout au long de sa vie peut aider :

- A combattre efficacement l'obésité ou l'accumulation excessive de tissus adipeux ;
- A freiner l'épidémie des maladies cardiaques ;

- A éradiquer les tensions et stress dus à l'émotion excessive
- A retarder les effets néfastes du vieillissement ;
- Prévenir les troubles musculaires, ligamentaires et les douleurs posturales ;
- A prévenir le diabète sucré, l'hypertension artérielle....

Ainsi le fait qu'une éducation physique et sportive soit de nature à exercer une influence bénéfique indispensable et privilégié paraît incontournable.

6. Les ambitions de l'EPS.

6.1. Les finalités:

" Représentation de l'homme, de la culture, et de l'éducation qui président au choix des contenus didactiques (objet d'apprentissage) et des modèles pédagogiques (méthodes d'apprentissage)" (**P. meirieu, 1991**).

Les finalités assignées au système éducative sont de" développer la personnalité, élever le niveau de formation, insérer l'élève dans la vie social, lui permettre d'exercer sa citoyenneté"

" Former des femmes et des hommes de demain en mesure de conduire leurs vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capable d'adaptation, de créativité et de solidarité" "loi d'orientation, 1989"

En EPS, le programme d'éducation définit comme finalités:

- le développement des capacités nécessaires au conduites motrices; l'acquisition, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux expressions; l'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique. Mais aussi la participation de façon spécifique à l'éducation à la santé, à la sécurité, à la solidarité, à la responsabilité et à l'autonomie, ainsi que la contribution à l'éducation à la citoyenneté.
- au lycée, la finalité est de "former, un citoyen cultivé, lucide, autonome. Ce citoyen est responsable de la conduite de sa vie corporelle pendant la scolarité et tous au long de sa vie, attentif aux relations sociales, pleinement acteur et critique dans l'évolution des pratiques culturelle".

6.1.1. Commentaires.

On retiendra qu'au-delà du concept d'objectif (plus concret), celui de finalités traduit une direction large de l'action éducative qui oriente l'individu vers des valeurs

(P.Meirieu, 1991) remarque cependant que les finalités sont en fait davantage révélées par les pratiques mises en œuvre, que par les déclarations d'intentions.

En EPS, les finalités assignées au lycée s'inscrivent dans la même perspective que celle du collège. On observera toutefois que les finalités du collège correspondent aux objectifs du lycée; ce dernier "respectant" davantage le sens commun attribué au concept.

6.2. Les objectifs.

"Résultat attendu d'une formation, exprimé en termes d'une activité précise ou d'un comportement précis, que la personne formé pourra exercer ou maîtriser à l'issue de la formation"

Les objectifs assignés au système éducatif sont:

- "scolariser l'ensemble des élèves issue de l'école élémentaire et leur dispenser une formation commune".

- Pour le lycée, permettre " à chaque jeune de réaliser son projet personnel il leur assure une solide formation générale autorisant la poursuite ultérieure de leurs études" (**loi d'orientation, 1989**).

- au lycée il faut faire vivre à tous les élèves des expériences corporelles collectives et individuelles qui permettent au travers de la réussite, donc de l'efficacité de chacun, l'accès à une citoyenneté en acte, l'équilibre et le développement personnel, la réalisation de soi, quatre objectifs sont alors déclinés:

* accès au patrimoine culturel constitué par la diversité des APS.

* développement des ressources afin de rechercher par la réussite l'efficacité dans l'action individuelle et collective, la confiance et la réalisation de soi.

* acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à l'entretien de la vie physique et au développement de la santé.

* engagement dans une voie de spécialisation par l'approfondissement de la pratique des APS.

6.2.1. Commentaires:

Si on sait aujourd'hui que cette pédagogie ne constitue pas une panacée aux problèmes éducatifs, les concepts utilisés sont loin d'être obsolètes, même si le souci de rationalité conduit à une multiplication des objectifs qui peut gommer le vue d'ensemble de l'apprentissage.

Aujourd'hui la lecture des objectifs assignés à l'EPS au lycée se dégage de ces classifications tout en révélant une complémentarité puisque le lycée reprend les objectifs de collège en les complétant par l'engagement dans une voie de spécialisation.

7. L'institution scolaire.

7.1. Le climat scolaire:

Il n'existe pas de définition univoque et consensuelle. (Anderson, 1982, P202) a montré combien il s'avère difficile de définir le climat scolaire, étant donné que chaque universitaire et chaque professionnel utilisent une large palette de modèles plus implicites qu'explicites sur le sujet. Il existe ainsi une confusion fréquente entre le climat scolaire et la sécurité scolaire. Pourtant, la qualité et le style de vie scolaire ne sont pas seulement façonnés par le fait de se sentir ou non en sécurité : l'engagement, la motivation, le plaisir comptent également. Cependant la littérature sur le climat scolaire montre que se dégage une définition multifactorielle plus large que la seule dimension d'un « effet-établissement », qui y est cependant incluse. Aussi les études sur le climat scolaire peuvent-elles inclure les études bien documentées sur « l'effet-classe » et « l'effet-maître»

Le choix d'une approche systémique et contextuelle apparaît dominant dans la littérature récente. De même un fort consensus existe pour considérer le climat scolaire comme un état donné mais bien comme le résultat d'un processus complexe et mouvant.

Le climat scolaire reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. Pour autant il ne s'agit pas d'une simple perception individuelle. Cette notion de « climat » (appelé parfois « atmosphère », « tonalité », « cadre », ou encore « milieu »), repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'école en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein de l'école. En ce sens, il convient de ne pas limiter l'étude et l'action sur le climat scolaire aux seuls élèves. Le concept doit inclure tous les membres de la communauté scolaire. La sécurité des professeurs et leurs relations sociales et émotionnelles avec leurs collègues, la qualité du leadership doivent être incluse tout autant que l'interaction entre la perception de ce climat par les parents, les élèves et les enseignants. La violence exercée contre et par les personnels est aussi à prendre en compte, même si elle est trop peu renseignée dans la littérature.

7.2. La Loi sur l'instruction publique

La Loi sur l'instruction publique vient confirmer le droit de toute personne à recevoir le service de l'éducation préscolaire et les services d'enseignement primaire et secondaire jusqu'à l'âge de 18 ans, ou de 21 ans dans le cas d'une personne. Elle met en lumière que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle précise aussi le rôle des différents acteurs et la mission de chacun.

7.2.1. La commission scolaire

La commission scolaire doit s'assurer que les personnes relevant de sa compétence reçoivent les services éducatifs auxquels elles ont droit en vertu de la loi. Elle a la responsabilité de répartir équitablement les ressources, de déterminer les services éducatifs donnés dans chaque école et d'adopter une politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Elle voit à l'intégration harmonieuse en classe ordinaire et aux autres activités de l'école de chacun des élèves lorsque l'évaluation des capacités et des besoins démontre que cette intégration est de nature à faciliter les apprentissages et l'insertion sociale. Cependant, cette intégration ne doit pas constituer une contrainte excessive ni porter atteinte de façon importante aux droits des autres élèves, la commission scolaire élabore un plan stratégique qui tient compte des objectifs du plan stratégique du Ministère pour:

« L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

" L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements. "

7.2.2. L'école

L'école réalise sa mission éducative dans le contexte d'un projet éducatif mis en œuvre par un plan de réussite. Le projet éducatif lui permet de définir ses orientations en tenant compte de sa réalité, des valeurs qu'elle souhaite promouvoir et du plan stratégique de la commission scolaire. Le plan de réussite vient préciser les moyens à prendre pour atteindre les objectifs du projet éducatif, notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves qui présentent des difficultés de comportement. En suivi des conventions de partenariat convenues entre une commission scolaire et la ministre,

éducative. Cette entente assure la mise en œuvre des objectifs de la convention de partenariat.

7.2.3. Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école et voit à sa réalisation. Il approuve le plan de réussite et son actualisation de même que les règles de conduite et les mesures de sécurité. Il veille à ce que ces règles et ces mesures soient applicables et permettent d'assurer un climat de sécurité à tous les élèves et aux membres du personnel. Il veille aussi à ce que la réglementation de l'école tienne compte de ceux qui ont des besoins particuliers sur le plan comportemental en vue de favoriser leur réussite.

7.2.4. La direction de l'école

Le directeur de l'école assure un leadership pédagogique et administratif, outre qu'il voit à l'application des décisions du conseil d'établissement et des autres dispositions qui régissent l'école. Il a notamment la responsabilité de déterminer les tâches et les responsabilités de chacun des membres du personnel. C'est aussi lui qui voit à la réalisation et à l'évaluation périodique des plans d'intervention des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il doit également s'assurer que les élèves fréquentent assidûment l'école.

7.2.5. L'enseignant

Dans les limites du projet éducatif de l'école et des dispositions de la loi, l'enseignant a le devoir de contribuer à la formation intellectuelle et au développement intégral de chaque élève. C'est à lui qu'il revient de choisir les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins de tous et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié. L'enseignant a le droit de diriger la conduite des élèves et doit agir d'une manière juste et impartiale dans ses relations avec eux.

7.3. Le Régime pédagogique

Le Régime pédagogique prévoit que chaque commission scolaire doit établir quatre programmes de services éducatifs complémentaires, qui sont mis en œuvre dans les écoles.

Ces programmes offrent des services :

- de soutien, pour assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage;

- de vie scolaire, pour contribuer au développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de sa capacité à établir des relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école.
- d'aide à l'élève, pour l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il éprouve;
- de promotion et de prévention, pour donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences susceptibles d'influer de manière positive sur sa santé et son bien-être.

Ces programmes sont intimement liés aux domaines généraux de formation et aux compétences du Programme de formation de l'école québécoise.

Le Régime pédagogique encadre la communication entre l'école et les parents. Ainsi, pour ce qui est des élèves mineurs ayant un plan d'intervention ou étant à risque, les enseignants ont l'obligation de transmettre des renseignements aux parents au moins une fois par mois, et ce, en vue d'assurer une plus grande cohérence entre les interventions de la famille et celles de l'école

7.4. La Politique de l'adaptation scolaire

L'orientation fondamentale de la Politique de l'adaptation scolaire est d'aider les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification, en acceptant que la réussite puisse se traduire différemment dans leur cas. Pour concrétiser cette orientation, six voies d'action sont privilégiées.

- Reconnaître l'importance de la prévention ainsi que d'une intervention rapide et s'engager à y consacrer des efforts supplémentaires.

L'élaboration du projet éducatif de l'école peut constituer un bon moyen d'effectuer une réflexion sur la prévention et l'intervention rapide, et de prévoir des actions concrètes en ce sens. La création d'un environnement favorable aux apprentissages et à la réussite par l'établissement de règles de conduite et de mesures de sécurité ainsi que par une gestion de classe adaptée aux besoins de chacun en est un exemple concret.

- Placer l'adaptation des services éducatifs comme première préoccupation de toute personne intervenant auprès des élèves handicapés ou en difficulté.

Revue de la littérature

L'adaptation des services éducatifs doit aussi s'appliquer au service de garde et aux autres activités de l'école, dont les activités parascolaires. La collaboration de chacun des membres du personnel scolaire est nécessaire pour assurer la cohérence de toutes les actions. Elle favorise une attitude d'ouverture et de créativité dans la recherche de moyens d'intervention et permet de mieux répondre aux besoins des élèves.

- Mettre l'organisation des services éducatifs au service des élèves handicapés ou en difficulté en la fondant sur l'évaluation individuelle de leurs capacités et de leurs besoins, en s'assurant qu'elle se fait dans le milieu le plus près possible de leur lieu de résidence et en privilégiant l'intégration à la classe ordinaire.

L'école du quartier et la classe ordinaire doivent constituer les lieux où sont donnés la majorité des services aux élèves ayant des difficultés de comportement ou un trouble du comportement. La commission scolaire organise les services en tenant compte de l'ensemble des besoins des élèves relevant de son territoire. Toutefois, c'est à l'école, au moment de l'élaboration du plan d'intervention, de préciser la façon dont l'élève recevra les services éducatifs.

- Créer une véritable communauté éducative avec l'élève, ses parents, les organismes de la communauté intervenant auprès des jeunes et les partenaires externes, pour favoriser une intervention plus cohérente et des services mieux harmonisés.

Le personnel scolaire se doit de créer une complicité avec les parents et de travailler avec eux à la réussite de leur enfant. Dans le respect du rôle de chacun, la collaboration de l'école avec les parents, mais aussi avec les autres partenaires, permet à l'élève présentant des difficultés de comportement d'avoir accès à un réseau de spécialistes et de personnes ressources qui ont un but commun : le soutenir et le guider vers la réussite éducative.

L'élève étant au cœur des préoccupations de ces acteurs, sa participation active aux décisions le concernant est également essentielle.

- Prêter attention à la situation des élèves à risque, notamment ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage ou relatives au comportement, et déterminer des pistes d'intervention pour mieux répondre à leurs besoins et à leurs capacités.

Par le choix de ses interventions et par ses attitudes, le personnel de l'école influence l'environnement scolaire des élèves manifestant des difficultés de comportement. Il importe donc de bien déterminer les besoins de ces élèves pour y répondre rapidement par des interventions cohérentes, positives et concertées.

- Se donner des moyens d'évaluer la réussite éducative des élèves sur le plan de l'instruction, de la socialisation et de la qualification, d'évaluer la qualité des services et de rendre compte des résultats.

Toutes les instances scolaires sont sollicitées et ont un rôle à jouer dans l'évaluation des pratiques professionnelles et dans l'évaluation de la réussite éducative des élèves. Les résultats obtenus permettent ainsi d'adapter les interventions en fonction des besoins de l'élève pour mieux y répondre.

8. L'établissement entre l'institution scolaire et l'élève.

8.1. Une école sous tension.

Le système scolaire algérien a longtemps fait figure de modèle autour duquel se sont forgés de nombreux idéaux, qu'il s'agisse de l'accès à la culture (universelle), de la lutte contre les particularismes (sous leurs divers variantes, religieuses, traditionnels, politiques, idéologiques..), ou encore, plus récemment, de l'égalité des chances qu'il est censé favoriser. Pour atteindre des différents objectifs, les politiques d'éducation ont procédé par de nombreuses réformes, avec le plus souvent de grands progrès, mais aussi des déceptions, des effets pervers, au fond, et si l'on s'en tient aux exemples du collège unique et du développement de l'université de masse, "ratés" des réformes expriment la forte distance qui existe entre les "bonnes intentions" et la réalité. Celle-ci est plurielle dans la mesure où elle désigne un ensemble d'expériences qui constituent autant d'épreuves vécues par les acteurs: les enseignants dont beaucoup sont désemparés, oscillent entre résignation et appel au retour à un "âge d'or", autrement dit d'une sélection qui revient souvent à éliminer les élèves de milieux populaires, les élèves dont une partie est maintenue en "survie scolaire" au sein d'un système peu adapté à la massification, à la fois "accueillant" et largement indifférent aux plus faibles, le monde social – on devrait dire les "mondes sociaux" tant la société est hétérogène et produit des attentes contradictoires ou la demande d'éducation évacue de plus en plus l'enjeu de l'accès à la culture au profit d'une scolarité offrant les meilleures chances pour l'insertion professionnelle.

8.2. Opacités institutionnelles.

Toute la question est de savoir comment parvenir à sensibiliser les élèves à la culture scolaire dont on peine parfois à situer le contenu, tant elle reste soumise à des

aléas doublés d'une pluralité de mode de mise en œuvre ou de "transmission" des savoirs en respectant le rythme de chacun, portant, s'il existe un malentendu majeur, il s'agit bien de l'ambiguïté des attentes institutionnelles vis-à-vis des élèves et de leur parents, mais aussi à l'égard des enseignants. dire que l'élève est "au centre de système éducatif " assure-t-il les enseignants de sens de cette expression, et surtout, donne t-il une précision sur ce qu'elle implique au plan pédagogique, affirmer que le professeur doit amener l'élève à donner du sens aux savoirs suffit-il pour que l'on sache ce que le "sens" recouvre comme contenu et comme objet à s'approprier, bien des injonctions institutionnelles restent opaques et c'est aux enseignants, comme à une partie des personnels d'encadrement, les inspecteurs par exemple que revient la nécessité d'en faire la "traduction" empirique, ce qui n'est pas sans conséquences au plan de l'égalité des chances et des modes de sensibilisation des élèves à la culture sociale, il en est même pour les élèves, dont une partie a du mal à cerner ce que les enseignants exigent comme disposition cognitive et comme mode de mobilisation intellectuelle.

8.3. L'établissement et la problématique du local en éducation.

On peut dire que l'école a eu dès les temps passés, une mission de socialisation à des valeurs posées pour être universelles mais inscrites dans le processus de centralisation et de renforcement, des valeurs telles l'amour de la patrie et de la république, la promotion de la raison, de la culture, du progrès... étaient érigées en principes visant à arracher les élèves des influences locale, aujourd'hui, certains sociologues observent que l'établissement scolaire émerge comme une communauté pertinente de l'action collective, dans la mesure où il est fortement sollicité par l'institution scolaire comme une entité susceptible, par la mobilisation de ces ressources et de ces acteurs, de contribuer à l'amélioration des indicateurs de réussite et à réduire les écarts entre les objectifs politiques et les résultats.

8.4. Penser l'expérience scolaire à partir du rapport aux savoirs.

Plusieurs enquêtes ont montré que de nombreux élèves n'identifient l'école qu'à un ensemble de contraintes, que les savoirs qu'on y enseigne n'ont pas ou peu de sens et que l'on peut avoir été scolarisé pendant plusieurs années sans savoir pour quelle raison on a été écolier. Au moment où la place des diplômés est devenue plus que cruciale dans la vie sociale et professionnelle des individus, à une époque où le taux de qualification n'a jamais été aussi élevé, la plupart des jeunes sortant sans qualification sont issus de

milieux populaires, ont fréquenté les classes d'enseignement spécialisé de lycée, il va sans dire que l'on ne saurait considérer que ces jeunes présentent un niveau intellectuel "faible", expliquant leur échec à l'école.

La question aujourd'hui est bien de savoir comment l'école peut réduire les inégalités d'accès à la culture scolaire et au savoir, au moment où le manque de qualification ou de diplômes condamne les individus.

Si l'institution scolaire ne se préoccupe pas du sort des "vaincus" elle le fait indirectement par l'évaluation de l'efficacité des établissements. Le rôle assumé par l'école dans les destins sociaux et individuels conduit à faire de l'échec scolaire une épreuve douloureuse, confinant les élèves concernés dans un sentiment d'humiliation qui va souvent de pair avec une perception "scolaire" de son identité. Hormis des activités d'éveil ou celle qui engagent différemment les compétences du public scolaire: les arts plastiques, l'EPS, la musique, enseignement qui restent minorés tant en terme de durée qu'au plan de leur "poids" dans la hiérarchie des disciplines scolaires, d'une manière générale l'école fait peu de cas des "autres" savoirs dont disposent les élèves.

6.5. L'égalité des chances à l'échelle de l'établissement.

Le système scolaire se joue moins aujourd'hui au niveau des grands principes rappelant à l'envie l'égalité des chances et son corollaire éthique qu'est le mérite de chacun. La transparence se situe à l'horizon des terrains microsociologiques qui constituent l'établissement scolaire, la classe et les intersections entre enseignement et apprentissage.

Il ne s'agit pas de dire que les enseignants et les personnels d'éducation ont abandonné les idéaux éducatifs, mais de souligner que ce sont davantage les réalités des terrains qui sont à l'horizon de ces idéaux, même s'ils entrent parfois en contradiction avec les principes affichés par l'état. Le système scolaire à long terme vécu sur un imaginaire plus ou moins soutenu par des faits historiques, où la référence à la raison, à la nation, au progrès ou à la morale suffisait pour asseoir une congruence et communauté de vision entre le maître et les élèves. L'institution scolaire s'avère incapable de préciser les réponses aux problèmes d'apprentissages, d'autant plus que les raisons ne tiennent pas seulement à des questions de "motivation" ou de "lacune intellectuelle".

Revue de la littérature

L'autonomie de l'établissement semble alors se jouer dans cette capacité qu'ont les acteurs à joindre les idéaux institutionnels et les réalisations réelles en tant que mise à l'épreuve perpétuelle des logiques adaptatives plus ou moins efficaces. **Jean Bréhon et Nathalie Niedzwialowska, enseigner l'EPS: entre le dire et le faire, 2008, France, P27 à34.**

Chapitre 02
Méthodologie de
Recherche

Hypothèses de recherche:

Tenant compte de la place accordée à l'EPS dans le système éducatif, nous pensons que l'administration scolaire n'as pas prêté attention à l'EPS au niveau de l'école par manque de valorisation de la pratique d'EPS au secondaire.

Objectifs de recherche

Le but de notre recherche est comme suit:

- Démontrer la place et le statut de l'EPS au sien de l'administration scolaire.
- La valorisation de l'EPS au niveau des établissements scolaire

Taches de recherche

Pour atteindre notre objectif, nous nous somme assigné les taches suivantes:

- *Analyser les champs théoriques relatifs au thème
- *Evaluer la pratique de l'EPS au niveau de l'école
- *Analyser et interpréter les résultats de l'évaluation

Justification du choix du thème

Dans le souci de voir l'état actuel de l'enseignement de l'EPS et sa valorisation au sien de l'établissement au secondaire, nous avons beaucoup échangé et discuté avec les enseignants et les encadreurs pédagogiques du secteur de l'éducation Nationale.

Ces échanges nous ont permis de constaté que l'administration scolaire ne valorise pas la pratique d'EPS donc un abandon progressif de l'enseignement de l'EPS.

En principe, toute matière prévue par les programmes doit être effectivement enseignée parce qu'elle complète d'une manière ou d'une autre la formation des élèves.

Au regard de tout ce qui précède et, en tant qu'étudiant d'EPS, soucieux de voir prospérer l'EPS, nous avons choisi de traiter ce thème.

Méthodologie de la recherche.

La méthodologie de la recherche consiste en une étude scientifique. Elle s'articule autour des points suivants

Méthode d'analyse de la littérature.

Nous avons eu la possibilité de recueillir les informations scientifiques de certains ouvrages, mémoires, et cours de spécialité, ainsi que des déclarations de spécialistes concernant la place d'EPS et sa valorisation à la seine de l'administration scolaire.

Introduction méthodologique

La principale méthode, dans cette partie de la recherche, consiste le recueil des données et d'informations concernant notre étude qui nous amené a effectué notre enquête dans les différents établissements publics secondaires .

Dans ce cas, il s'agit de rassembler le point de vue des acteurs du domaine de l'éducation physiques et sportives ainsi les responsables administratives des établissements scolaires, par leur position ou leurs expériences, ces acteurs peuvent être considérés comme des experts dans le domaine qui fait l'objet de notre recherche.

Pour générer ces données non préalablement documentées, à savoir les prises de position, les appréciations ou les opinions de ces experts, l'instrument le plus adéquat constitue l'entretien semi-directif ou semi-standardisé. Ces entretiens contiens des questions ouvertes pour que nous approfondir et prenons plusieurs avis.

Notre objectif n'étai pas d'établir ou de formuler une conclusion définitive sur le sujet et compte tenu des délais de réalisation de ce mémoire, nous avons donc écarté l'enquête comme support de notre recherche, en effet, celle-ci demandait un échantillon aussi large et demandait un temps nécessaire a sa mise en place.

Nous avons ainsi opté pour l'entretien semi directif dans le but de comprendre la situation afin de l'objectiver. Nous ne recherchions pas, par ce biais, de réponses fermées, il s'agissait pour l'enrichissement d'informations, d'établir des liens entre ce que nous renseigne la personne interrogée sur notre sujet de recherche. Même si une certaine liberté peut être cédée dans l'élaboration d'un entretien, certaines règles doivent cependant être respectées afin de ne pas brusquer la personne interrogée.

L'instrument de recherche.

L'entretien semi directif

Dans notre recherche on a utilisé l'entretien semi directif qui répond à certain principes de notre recherche.

L'entretien semi directif est un usage complémentaire, on a suit une trame de questions générales dans l'ordre n'est pas prédéfini, dans cet entretien on a décidé d'explorer des axes non définis initialement mais spontanément abordes par le patient.

L'entretien semi directif est destins à vérifier nos hypothèses a partir de discours de chaque patient. Son but est d'obtenir plus d'information sur la place de l'EPS et sa

valorisation à la sein de l'administration scolaire et de mieux s'informer sur la réalité de la pratique. (J.Nevid, S.Bathus, B green, 2009, P60),

1- Phase de recueil de données par entretiens

Cette technique de recueil qualitative permet de s'intéresser au discours des personnes interrogées autour de thèmes préalablement définis suivant un guide d'entretien. Cette technique permet de recueillir des appréciations sur un sujet donné. Pour (Bardin, la méthode d'investigation par entretien, 2009, P93), « on a donc affaire à une parole relativement spontanée, à un discours parlé... Mise en scène libre de ce que cette personne a vécu, ressenti, pensé à propos de quelque chose ».

En ce qui concerne notre étude sur la place de l'EPS et sa valorisation au sein des établissements scolaires, il est intéressant d'interroger les représentations de cette discipline et des les responsables de ce dispositif.

2- Caractéristiques des interlocuteurs et des entretiens

Au total, 60 entretiens d'une durée moyenne de 20 minutes ont été conduits, l'entretien les plus courts ayant duré 16 minutes et les plus longues 24 minutes. Les 60 entretiens semi-directifs, effectués durant le mois de Mai, comprenaient des acteurs du dispositif appartenant à 02 catégories:

- Directeurs du lycée.
- Enseignants d'EPS.

3- Echantillonnage des entretiens :

On a interviewé 60 personnes au total : 40 enseignants d'EPS et 20 directeurs des établissements.

Notre population d'étude participe aux entretiens (Voire tableau ci-dessus).

Tableau n°1: Echantillonnage portant sur l'effectif des enseignants d'EPS et les directeurs des établissements scolaires.

Echantillons	Effectif	Sexe		Pourcentage%	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Enseignants	40	40	00	100%	00%
Directeurs	20	20	00	100%	00%

4. Période du déroulement de l'enquête

L'enquête sur le terrain qui a lieu du 15 Janvier au 30 Mai 2017 a consisté dans un premier temps à échanger avec les maîtres d'école sur l'enseignement de l'EPS et dans un second temps nous avons pris la deuxième semaine en mois de Mai pour administrer les entretiens. L'ensemble des sujets ont pu les réaliser dans un délai de deux (02) semaines.

5. Présentation de guide d'entretien :

Pour les enseignants d'EPS :

Pour les directeurs des lycées :

En phase préalable aux entretiens, on a organisé des rendez vous avec chaque enseignant d'EPS afin de leur présenter notre mission et notre thème de recherche. On a leur ai également présenté notre démarche méthodologique de recherche et expliqué pourquoi nous les interviewés et qu'est ce que nous attends de leurs parts dans le cadre de ce travail. Avant de commencer l'entretien, on a fait un rappel de notre thème de recherche et de son déroulement.

On a leur ai demandé l'autorisation de les enregistrer en leur expliquant l'utilité de l'enregistrement.

On a leur ai précisé que ces entretiens resteraient confidentiels et seront anonymes dans le mémoire.

On a engagé à retranscrire leurs propos de la manière la plus fidèle possible.

Guide d'entretien :

Pour les deux échantillons (Enseignants d'EPS et Directeurs des établissements).

Le guide d'entretien comprend les axes thématiques à traiter : le chercheur prépare quelques questions à l'avance, toutefois celles-ci ne sont pas posées d'une manière directe. Il s'agit davantage de thèmes à abordée que le chercheur connaît bien.

Nous avons établie un guide d'entretien constitue six (06) thèmes.

Données personnelles:

Etablissement:

Sexe:

Grade:

Monsieur/ Damme:

THEME 01: La place de l'EPS

Question N° 1:

Comment évaluez-vous la place de l'EPS dans le système éducatif Algérien?

A)- Et au niveau de votre établissement?

- Autres:.....

Il s'agit là d'un préambule. Cette question nous permettrons de mettre en confiance et de mieux connaître le fonctionnement et la vision de la personne que j'interviewe sur l'EPS au sein de système éducatif.

THEME 02 : L'état actuel de l'EPS

Question N°: 2

Pensez vous que la discipline EPS est prise en charge au même titre que les autres matières?

A)- Comment, a quel degré?

B)- Si on évoque les curriculums, que pensez-vous?

C)- Et le volume horaire?

- Autres:.....

Cette question reste large, mais permet de commencer à s'intéresser à la question de recherche. Elle nous permettons d'avoir un premier ressenti sur la politique administrative et la valeur de l'EPS par rapport aux autres matières.

On a recueillons aussi l'opinion des enseignants sur la prise en charge de la discipline au niveau de l'établissement.

THEME 03 : Les infrastructures et les moyens insignifiants

Question N° 3

Revenons maintenant aux moyens alloués à la pratique d'EPS par l'administration de votre établissement?

A)- C'est entièrement suffisant, Pourquoi? Dans quelle mesure?

- Autres:.....

Cette question nous permette d'obtenir des informations concernant les moyens fournis à la pratique d'EPS par l'administration scolaire, donc on peut prendre une idée sur l'état de l'EPS concernant les infrastructures et les moyens didactiques.

THEME 04: l'enseignant d'EPS et la programmation administrative.

Question N°: 4

Est si on parle de la programmation des séances d'EPS?

A)- Vous les programmées la matinée, l'après midi.

B)- Pour quelle raison?

C)- L'enseignant d'EPS est associé à cette décision?

- Autres:.....

Cette question nous permettons de recueillir des informations concernant la programmation des séances d'EPS et l'intégration de l'enseignant d'EPS à la planification annuelle.

THEME 05: la valeur de l'enseignant d'EPS

Question N°5:

Pensez-vous que l'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs de société que véhiculent les autres enseignants?

A)- Comment, lesquelles, avec quelles intensité,

- Autres:.....;

Cette question nous permettrons de connaître la place d'enseignant d'EPS et sa valeur au niveau de l'établissement scolaire.

THEME 06: La prestation des enseignants d'EPS

Question N° 6:

Et si on termine par cette question: **comment jugez-vous la prestation des enseignants d'EPS dans votre établissement?**

- Satisfaisante? Non, pourquoi, Qu'est ce qu'il manque?.....

- Autres:.....

Cette question nous permettons de constater comment l'administration jugée l'enseignant d'EPS, et comment l'enseignant d'EPS jugée lui-même.

Grille d'entretien semi directif

Le but général de nos entretiens était de connaître le jugement de nos interlocuteurs concernant l'EPS. A partir d'une grille de questions adaptée aux particularités des catégories d'acteurs, nos entretiens visaient plus spécifiquement à connaître les opinions des enseignants et des directeurs d'établissements sur les Cinq (05) thèmes principaux suivants:

- Leur perception du fonctionnement sur la place de l'EPS au sien de système éducatif Algérien et au niveau des établissements scolaires.
- La pris en charge de la discipline d'EPS par rapport aux autres matières.

- Les infrastructures et les moyens alloués à la pratique d'EPS.
- La programmation des séances d'EPS.
- La valeur des enseignants d'EPS par rapport aux autres enseignants d'autres matières.
- La prestation des enseignants d'EPS au niveau des établissements scolaires.

Méthode de l'analyse statistique:

Pour réaliser l'ensemble des calculs de notre travail, nous avons eu recours aux méthodes statistiques qui nous permettra l'analyse mathématique des données.

***Le pourcentage:**

Définition:

Un pourcentage est l'écriture mathématique de la comparaison d'un nombre avec 100. Est une façon de s'exprimer le rapport (ou valeur relative ou proportion) des effectifs de deux ensembles au moyen d'une fraction de cent. Ce nombre est suivi du signe %.

X étant positive, on écrit x%.

Le traitement des données

A propos de ses entretiens nous avons fait le dépouillement en rassemblant toutes les réponses identiques qui sont traitées sous forme de tableau suivi d'une analyse en discussion.

Conclusion:

Toutes études ou travail scientifique nécessite une méthodologie à suivre afin de vérifier les hypothèses mises en avant tout au long de la recherche, c'est pour cela que nous avons exposé et illustré dans ce chapitre les différentes étapes suivies afin d'aboutir à des résultats de notre problématique: la confirmation ou la négation de nos hypothèses.

Chapitre 03
Présentation
Et Analyse des Résultats

Présentation et analyse des résultats.

Avant tout, nous tenons à rappeler que notre objectif est de démontrer la place et le statut de l'EPS et sa valorisation au sein de l'administration scolaire. Pour ce faire nous avons orienté notre choix sur l'utilisation de l'analyse statistique qui nous a aidé à cerner le sujet de recherche, après interprétation des résultats recueillis.

1- Résultats des Questions adressés aux enseignants d'EPS:

Question n°1: La place de l'EPS.

Comment évaluez-vous la place de l'EPS dans le système éducatif Algérien?

A)- Et au niveau de votre établissement?

Tableau n°2: Résultats de La place de l'EPS.

Axes	La place de l'EPS							
	Au sein du système éducatif				Au niveau de votre établissement scolaire			
Réponses	Réponse 1		Réponse 2		Réponse 3		Réponse 4	
Effectifs	N	%	N	%	N	%	N	%
total	16	40	24	60	10	25	30	75
40								

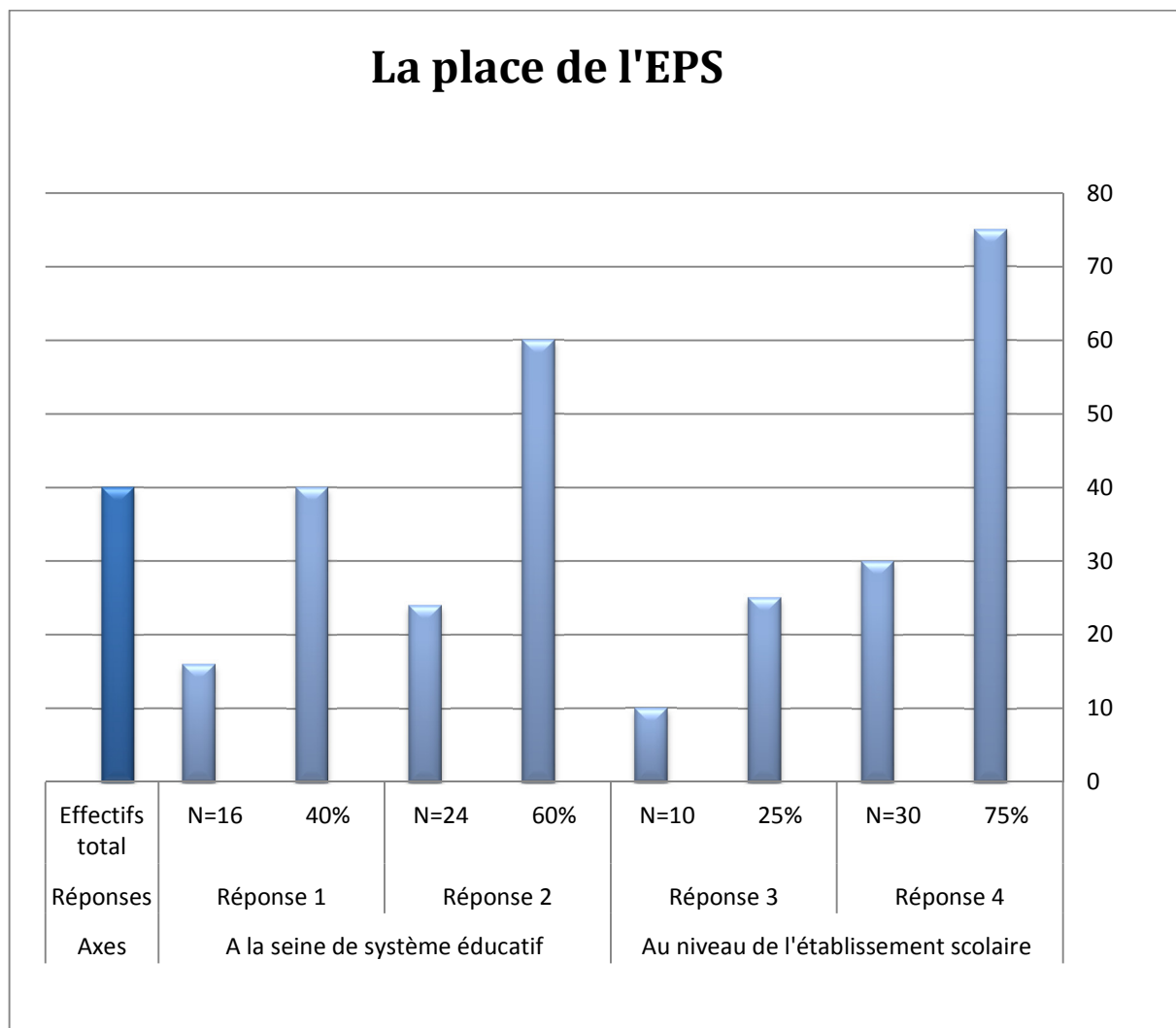


Figure n°1: La place de l'EPS.

Significations des réponses:

Au sien du système éducatif

Réponse 1: Discipline obligatoire, indispensable, Très importante.

Réponse 2: Discipline intégré mais elle reste négligée.

Au niveau de l'établissement scolaire

Réponse 3: L'administration lui accorde une grande importance

Réponse 4: L'EPS n'est pas une priorité pour les autorités administratives

Présentation et analyse des résultats

Ce schéma concernant la place d'EPS a la sien de système éducatif Algérien nous montre que 16 enseignants soit 40% d'effectifs disait que l'EPS est une discipline obligatoire, indispensable, très importantes, l'autre 60% d'effectifs totales constatent que l'EPS est une discipline intégrée mais elle reste négligé.

Concernant la place accordé a l'EPS au niveau des établissements scolaire, on a distingué que 10 enseignants soit 25% de l'effectif total constatent que l'administration lui accorde une grande importance en temps qu'une discipline obligatoire, 75% d'autre effectif déclarent que l'EPS n'est pas une priorité pour les autorités administratives.

A travers ces résultats, nous constatons que l'EPS est intègre au système éducatif au temps qu'une discipline obligatoire indispensable mais elle reste négligée, les établissements ne lui accorde pas une grande importance à cause des mauvaises politiques administratives.

Question n°2: L'état actuel de l'EPS.

Pensez vous que la discipline EPS est prise en charge au même titre que les autres matières?

A)- Comment, a quel degré?

B)- Si on évoque les curriculums, que pensez-vous?

C)- Et le volume horaire?

Tableau n°3: Résultats sur L'état actuel de l'EPS.

L'état actuel de l'EPS												
Axes	L'EPS prise en charge au même titre que les autres matières				Les curriculums				Le volume d'horaire			
Réponse	Oui		Non		Réponse 1		Réponse 2		Suffisant		Insuffisant	
Effectifs	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
total 40	10	25	30	75	17	42,5	23	57,5	05	12,5	35	87,5

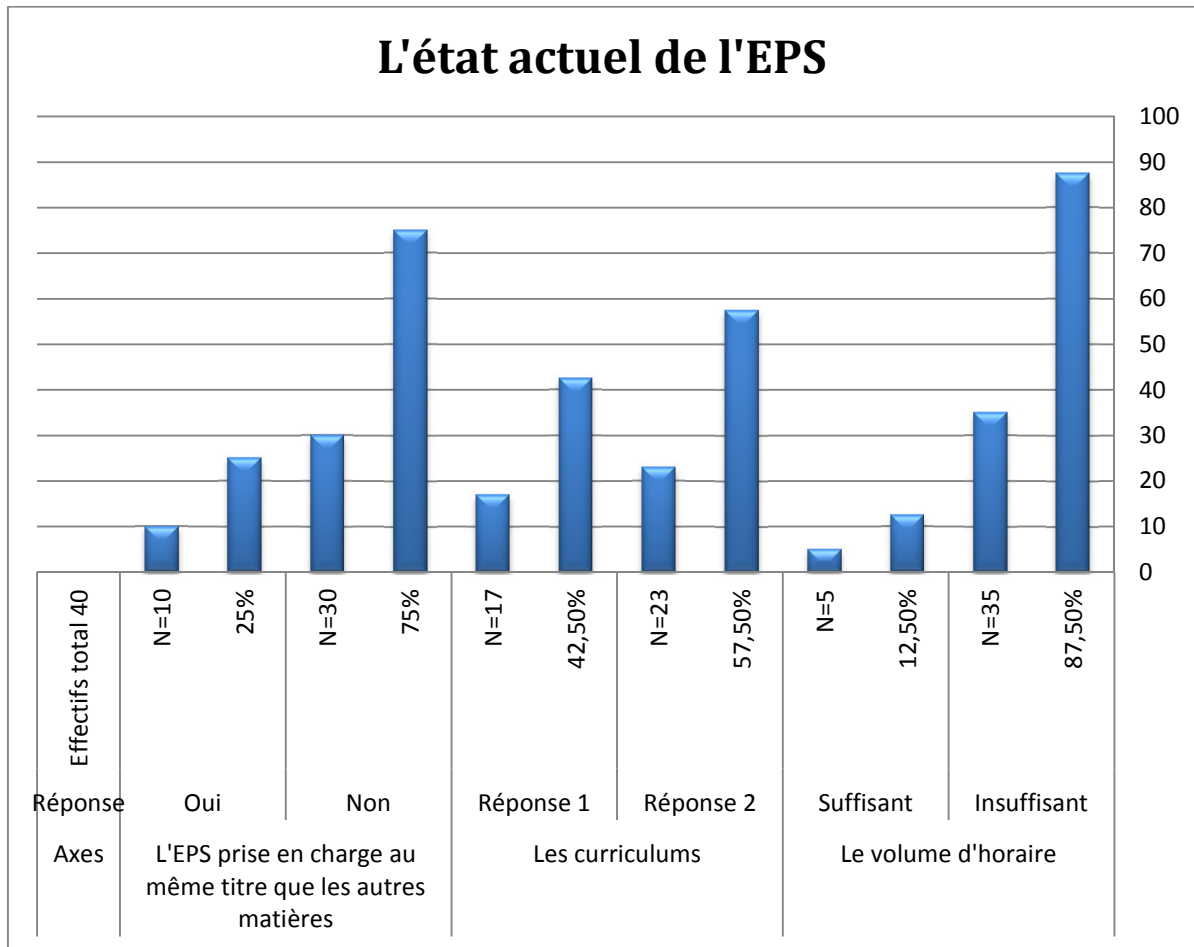


Figure n°02: L'état actuel de l'EPS.

Significations des réponses:

Les curriculums

Réponse 1: Les curriculums exigent l'égalité d'EPS au même titre que les autres matières, ils mettent l'accent sur la relation de complémentarité, ils mesurent la réussite scolaire au sein de système éducatif.

Réponse 2 : La mauvaise politique administrative influence négativement sur ces curriculums.

Concernant la prise en charge de la discipline d'EPS, Ce schéma nous montre que seulement 10 enseignants soit 25% d'effectif constatent que la discipline EPS est prêtée en charge comme les autres matières, ils prennent comme raisons que l'administration a pu offrir tous les conditions de travail qui lui facilitent le travail et lui permettent d'atteindre leurs objectifs, par contre la majorité de notre effectif soit 30 enseignants (75%) constatent que l'administration n'a pas prêté l'EPS au même titre que les autres matières, ils déclarent comme

Présentation et analyse des résultats

raisons que l'administration n'a pas offrir leurs besoins et les besoins de la discipline, ils ont pas pu réaliser leurs stratégies et leurs objectifs.

Concernant les curriculums, on a constaté que 17 enseignants soit 42,5% déclarent que les curriculums exigent l'égalité d'EPS au même titre que les autres matières, car ces curriculums mettent l'accent sur la relation de complémentarité pour mesurer la réussite scolaire a la seine de système éducatif, l'autre effectif soit 23 enseignants occupent 57,5 % voient que la mauvaise politique administrative influence négativement sur ces curriculums.

Concernant le volume horaire, ce schéma nous démontre que la minorité des enseignants 05 soit 12,5% de l'effectif total déclarent qu'il est suffisant, par contre, la majorité des enseignants soit 35 occupent 87.5% de notre effectif constatent qu'il est insuffisant.

Cela nous amène à constater qu'il existe une différenciation pédagogique a la considération de la discipline d'EPS par rapport aux autres matières, malgré que les curriculums mettent l'accent sur la relation de complémentarité, ils mesurent la réussite scolaire au sein de système éducatif,

D'après les réponses données, on distingue la présence des caractéristiques de négligence, on donne comme exemple le volume d'horaire.

Question n°3: Les moyens alloués à la pratique d'EPS.

Revenons maintenant aux moyens alloués à la pratique d'EPS par l'administration de votre établissement?

A)- C'est entièrement suffisant, Pourquoi? Dans quelle mesure?

Tableau n°4: Résultats des moyens alloués à la pratique d'EPS.

Réponses	Les moyens alloués à la pratique			
	Suffisantes		Insuffisantes	
Effectifs total	N	%	N	%
40	08	20	32	80

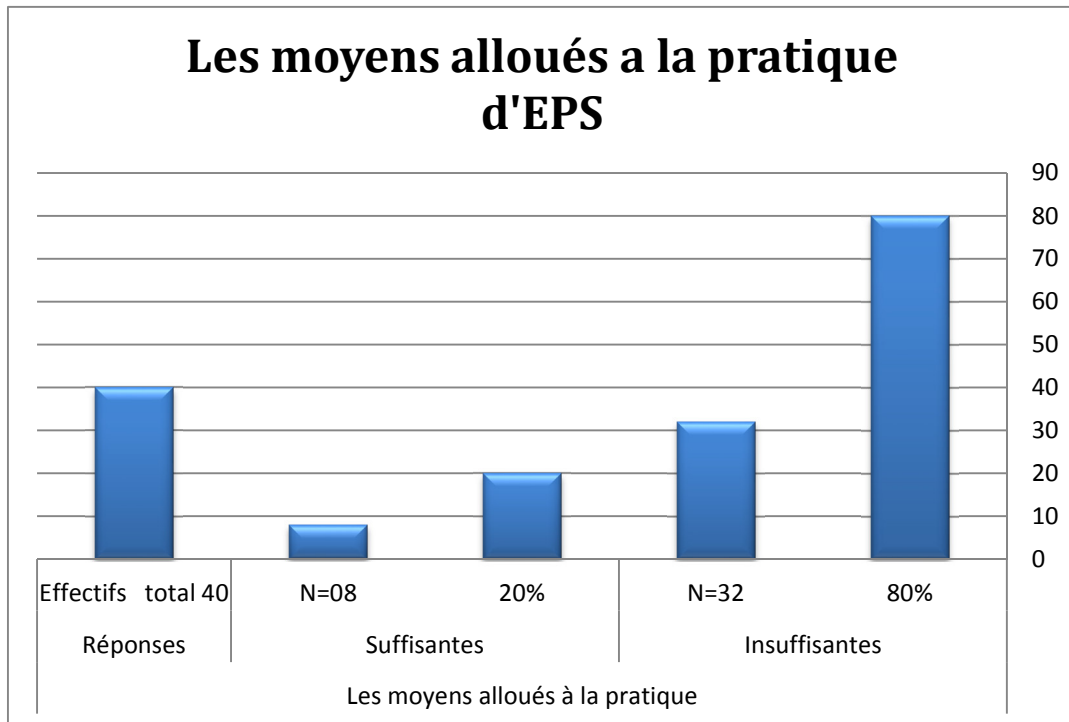


Figure n°03: Les moyens alloués à la pratique d'EPS

Ce schéma nous démontre que la minorité des enseignants 08 soit 20% de l'effectif total déclarent que les moyens alloués a la pratique d'EPS sont suffisantes, car, l'administration scolaire offre tous les infrastructures et les moyens didactique et budgétaires adéquat pour la pratique d'EPS, par contre, la majorité soit 32 enseignants occupent un grand pourcentage de 80% constatent l'insuffisance des ces moyens au niveau de leurs établissements, ils souffrent d'un manque énorme de moyens, d'infrastructures et de budget pédagogique.

Cela nous montre que la majorité des établissements scolaires souffre d'un manque d'infrastructure et de moyens didactique adéquat pour la pratique d'EPS.

Question n°4: La programmation des séances d'EPS.

Et si on parle de la programmation des séances d'EPS?

- A)- Vous les programmées la matinée, l'après midi?
- B)- Pour quelle raison?
- C)- L'enseignant d'EPS est associe a cette décision?

Présentation et analyse des résultats

Tableau n°5: Résultats de La programmation des séances d'EPS.

Axes	La programmation				L'association d'enseignants d'EPS			
Réponses	La matinée		La matinée l'après-midi		Oui		Non	
Effectifs total	N	%	N	%	N	%	N	%
40	09	22,5	31	77,5	10	25	30	75

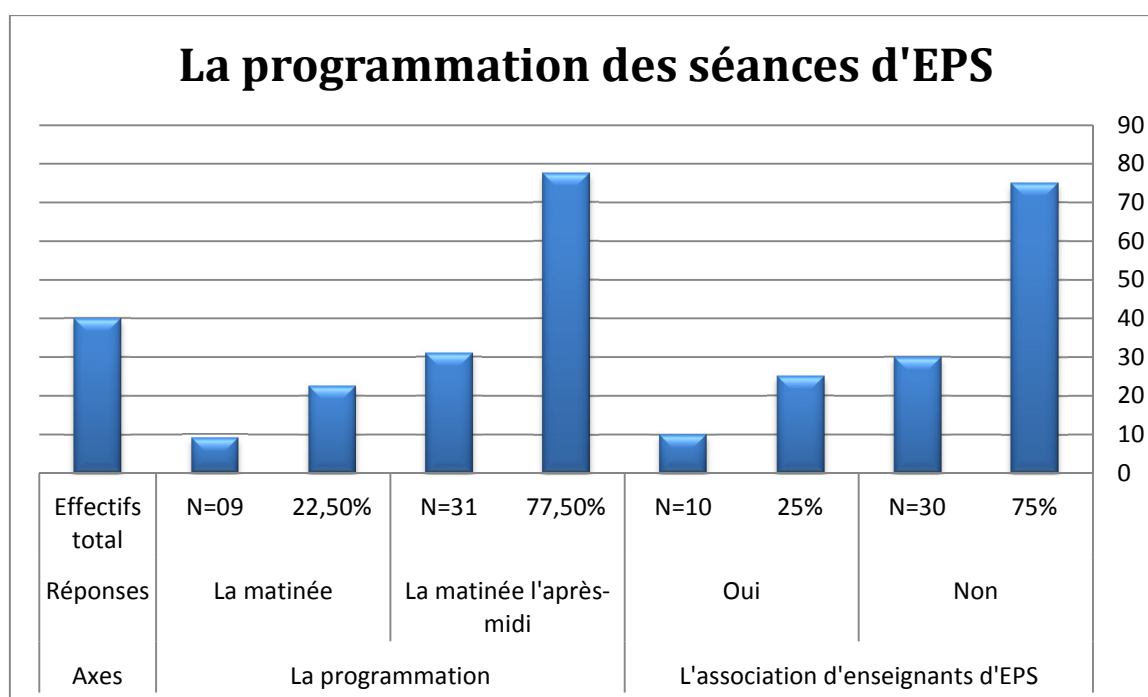


Figure n°04: La programmation des séances d'EPS.

Ce schéma Concernant la programmation des séances d'EPS, nous démontre que 09 enseignants soit 22,5 % d'effectif réaliser leurs séances de pratique la matinée, ils lieront ca au nombre de classes et l'existence d'infrastructures qui facilite la programmation ensuite ils constatent que la matinée est un climat favorable pour la pratique, par contre on trouve que 31 enseignants soit 77.5% de notre effectif total déclarent que la programmation de séances d'EPS est a la matinée et l'après-midi, ils lieront ca à la multitudes de classes, le manque d'infrastructures et la priorité accordé aux matières scientifiques.

Présentation et analyse des résultats

Concernant l'association d'enseignants d'EPS à la programmation des séances, on trouve que seulement 10 enseignants soit 25% d'effectif sont associés, par contre, la majorité soit 75% d'effectif total sont pas associés à cette programmation.

A travers ces données de répondants, on constate une mauvaise programmation annuelle au niveau de la plupart des établissements scolaires à cause de différentes raisons (les infrastructures, la mauvaise organisation, l'association d'enseignants d'EPS) considérées comme des imperfections.

Question n°5: La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

Pensez-vous que l'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs de société que véhiculent les autres enseignants?

A)- Comment, lesquelles, avec quelle intensité?

Tableau n°6: Résultats sur La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

	L'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs que véhiculent les autres enseignants			
Réponses	Oui		Non	
Effectifs total	N	%	N	%
40	11	27,5	29	72,5

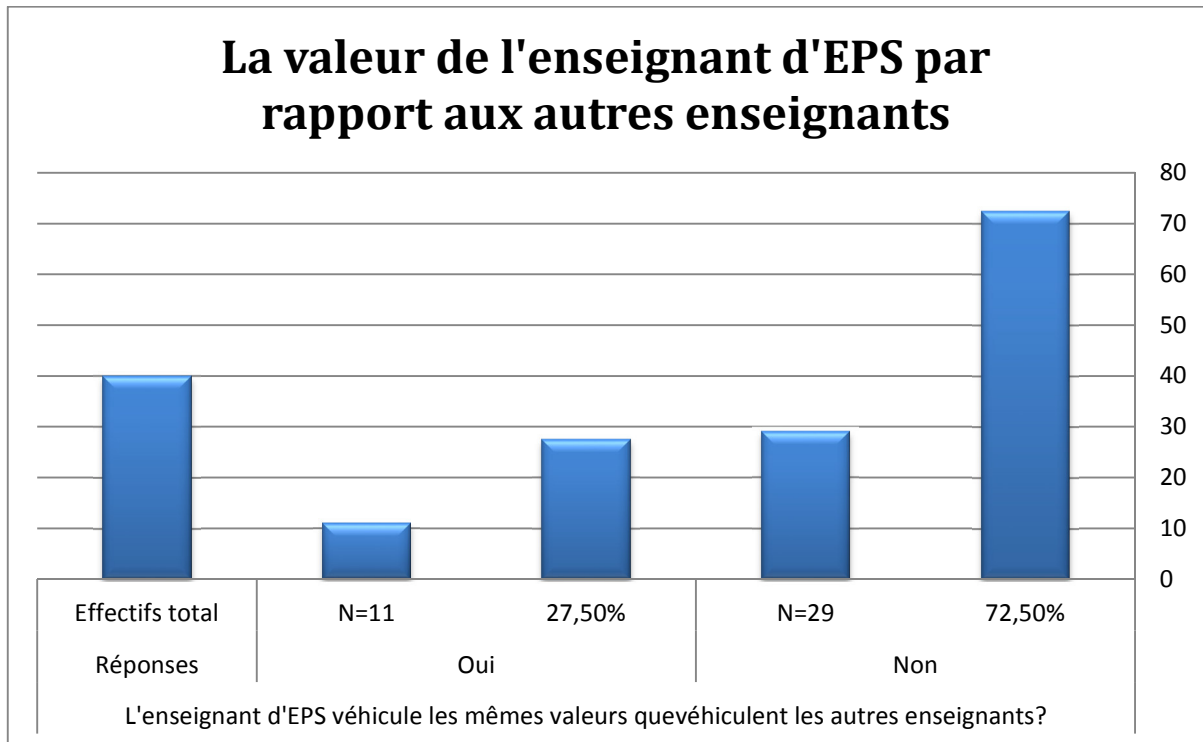


Figure n°05: La valeur d'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

Ce schéma correspond à la valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux enseignants d'autres matières, on trouve que seulement 11 enseignants soit 27,5% de notre effectifs total déclarent l'égalité entre eux, ils prennent comme raisons leurs associations l'hors de la programmation, leurs pouvoir et interventions aux proposition l'hors des réunions pédagogiques et l'accomplissement de leurs besoins, par contre, la majorité, 29 enseignants soit 72,5% d'effectif disputent ça, ils lieront leurs opinions a la faiblesse de coefficient de la matière, la mauvaise politique des autorités administratives qui favorisent plus les autres matières et l'existence des inégalités des chances.

Cela nous montre les inégalités existent entre les enseignants d'EPS et les enseignants d'autres matières a la seine dés établissements scolaires, donc on constate encore une mauvaise politique administrative qu'élimine la valeur de l'enseignants et de la discipline.

Question N°6: La prestation de l'enseignant d'EPS.

Et si on termine par cette question: **comment jugez-vous la prestation des enseignants d'EPS dans votre établissement?**

- Satisfaisante? Non, pourquoi, Qu'est ce qu'il manque?

Présentation et analyse des résultats

Tableau n°7: Résultats sur La prestation de l'enseignant d'EPS.

La prestation de l'enseignant d'EPS au niveau de l'établissement				
Réponses	Satisfaisante		Non Satisfaisante	
Effectifs total	N	%	N	%
40	17	42,5	23	57,5

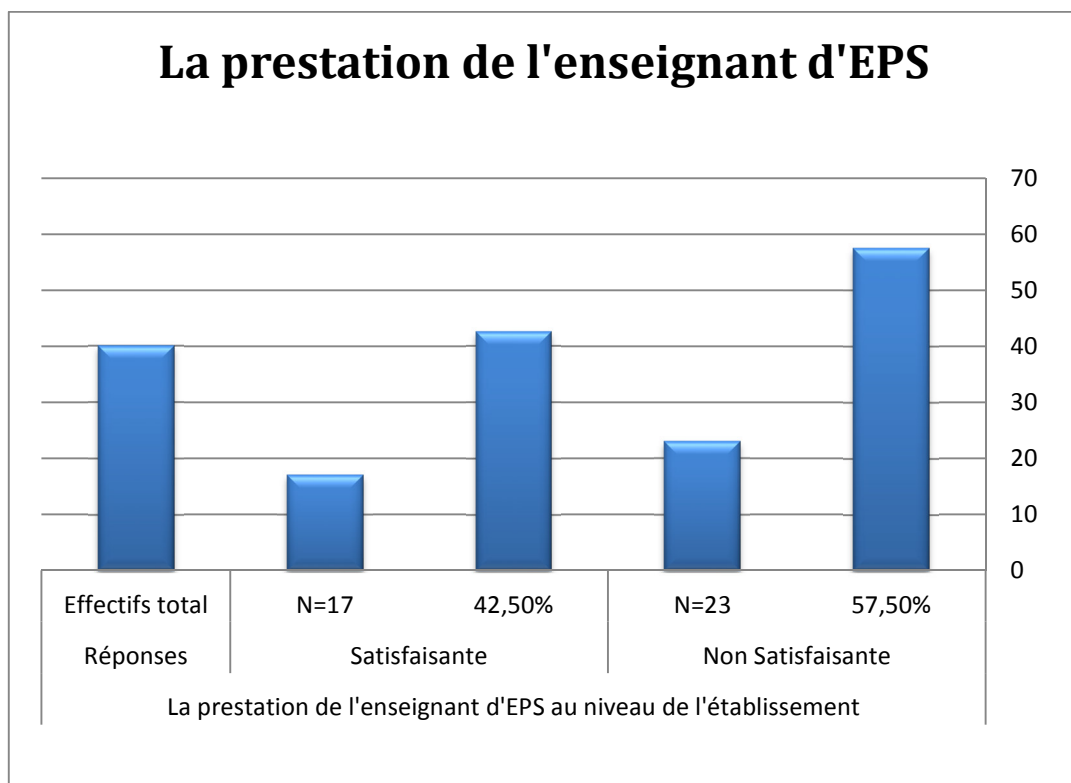


Figure n° 06: La prestation de l'enseignant d'EPS.

Ce schéma correspond la prestation d'enseignant d'EPS nous montre que 17 enseignants soit 42,5% de notre effectif sont convaincus de leurs prestations et voient qu'elle est satisfaisantes, d'après leurs déclarations: ils ont pu satisfait les besoins des élèves, ils ont pu finirait leurs programme annuel et atteindre leurs objectifs, par contre 23 enseignants soit 57,5% d'effectif total répondent que leurs prestations est non satisfaisantes car ils ont pas pu arrivé a finir leurs programme et satisfait leurs besoins et celles des élèves donc ils ont pas pu accomplirent leurs objectifs et ambitions, ils lieront ces raisons au manque de moyens didactiques, pouvoir, subvention financières et motivations.

Présentation et analyse des résultats

D'après cette évaluation de leurs prestations, nous constatons que les enseignants d'EPS sont pas convaincus de leur rendement fournis a cause de ces empêchements confronté durant l'année scolaire.

2- Résultats des Question adressés aux directeurs des lycées.

Question n°1: La place de l'EPS.

Comment évaluez-vous la place de l'EPS dans le système éducatif Algérien?

A)- Et au niveau de votre établissement?

Tableau n°8: Résultats sur La place de l'EPS.

Axes	La places de l'EPS									
	A la seine de système éducatif						Au niveau de l'établissement			
Réponses	Réponse 1		Réponse 2		Réponse 3		Discipline indispensable		Discipline dispensable négligé	
Effectifs total	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
20	10	50	05	25	05	25	07	35	13	65

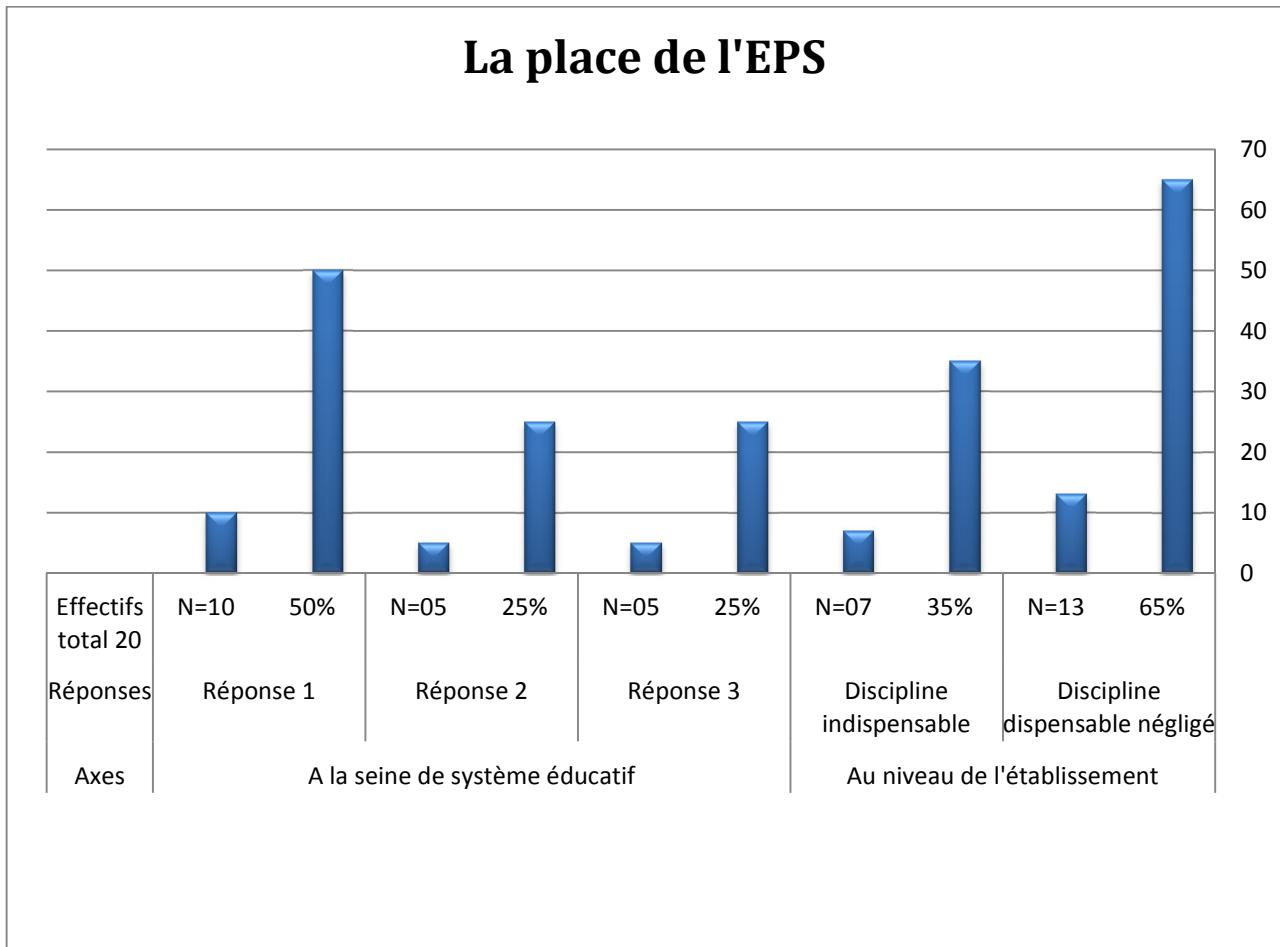


Figure n°07: La place de l'EPS.

Signification des réponses.

A la seine de système éducatif

Réponse 1: L'EPS est intégré au système éducatif mais d'une façon négligé.

Réponse 2: L'EPS est mal valoriser au temps qu'une discipline obligatoire.

Réponse 3: L'EPS est une discipline qui a pu attirer l'attention des autorités ces derniers temps.

Ce schéma concernant la place de l'EPS dans le système éducatif Algérien nous montre que 10 directeurs soit 50% d'effectif total voient que l'EPS est intégré au système éducatif mais d'une façon négligé, autres 05 directeurs soit 25% déclarent que l'EPS est mal valoriser au temps qu'une discipline obligatoire, l'autre pourcentage occupent 05 directeurs

Présentation et analyse des résultats

soit 25% voient que l'EPS est une discipline qui a pu attirer l'attention des autorités ces derniers temps.

Concernant la place de l'EPS au niveau des établissements scolaire, ce schéma nous montre que 07 enseignants soit 35% d'effectif total voient que l'EPS est une discipline indispensable, l'autre effectif occupent 13 enseignants soit 65% disputent ca et déclarent que l'EPS est une discipline.

Question n°2: L'état actuel de l'EPS.

Pensez vous que la discipline EPS est prise en charge au même titre que les autres matières?

A)- Comment, a quel degré?

B)- Si on évoque les curriculums, que pensez-vous?

C)- Et le volume horaire?

Tableau n°9: Résultats sur L'état actuel de l'EPS.

L'état actuel de l'EPS												
Axes	L'EPS prise en charge au même titre que les autres matières				Les curriculums				Le volume d'horaire			
Réponse	Oui		Non		Réponse 1		Réponse 2		Suffisant		Insuffisant	
Effectifs	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
total 20	12	60	08	40	11	55	09	45	15	75	05	25

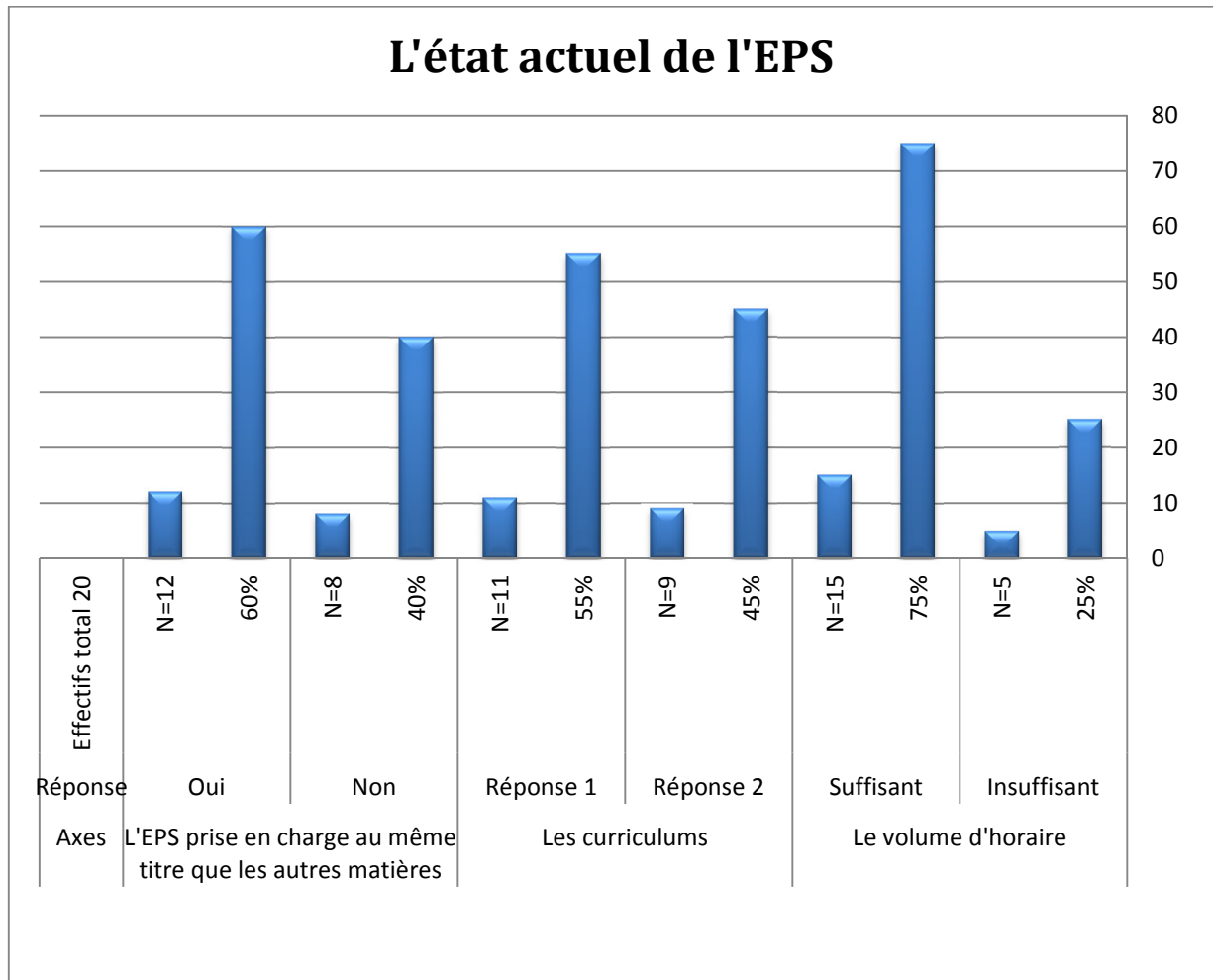


Figure n°08: L'état actuel de l'EPS.

Signification des réponses:

Les curriculums

Réponse 1: Les curriculums consistent que l'EPS est une éducation efficace au même titre que les autres matières scolaires.

Réponse 2 : Les curriculums restent une encre sur papier chez les enseignants

Concernant la prise en charge de la discipline d'EPS, Ce schéma nous montre que 12 directeurs soit 60% d'effectif constatent que la discipline EPS est prêtée en charge comme les autres matières, ils prennent comme raisons que l'EPS est une discipline obligatoire et indispensable, sont impactés à l'éducation lui donne même valeur que les autres matières en tous les cas, soit aux conditions de travail qui facilitent le travail aux enseignants et permettent d'atteindre leurs objectifs, par contre 08 de notre effectif soit 40% constatent que l'EPS

Présentation et analyse des résultats

n'a pas prêté au même titre que les autres matières, ils déclarent comme raisons que l'EPS est une discipline dispensable et n'est pas une priorité car les élèves ne peuvent pas avoir une influence significative sur leurs passages aux classes supérieures.

Concernant les curriculums, on a constaté que 11 directeurs soit 55% déclarent que les curriculums consistent à ce que l'EPS est une éducation au même titre que les autres matières, car ces curriculums mettent l'accent sur la relation de complémentarité pour mesurer la réussite scolaire à la sein de système éducatif, l'autre effectif soit 09 directeurs occupent 45% voient que les curriculums restent une encre sur papier chez les enseignants.

Concernant le volume d'horaire, ce schéma nous démontre que la majorité des directeurs 15 soit 75% de l'effectif total déclarent qu'il est suffisant, par contre, la minorité soit 35 occupent 25% de notre effectif constatent qu'il est insuffisant.

Question n°3: Les moyens alloués à la pratique d'EPS.

Revenons maintenant aux moyens alloués à la pratique d'EPS par l'administration de votre établissement?

A)- C'est entièrement suffisant, Pourquoi? Dans quelle mesure?

Tableau n°10: Résultats des moyens alloués à la pratique d'EPS.

Réponses	Les moyens alloués à la pratique			
	Suffisantes		Insuffisantes	
Effectifs total	N	%	N	%
20	04	20	16	80

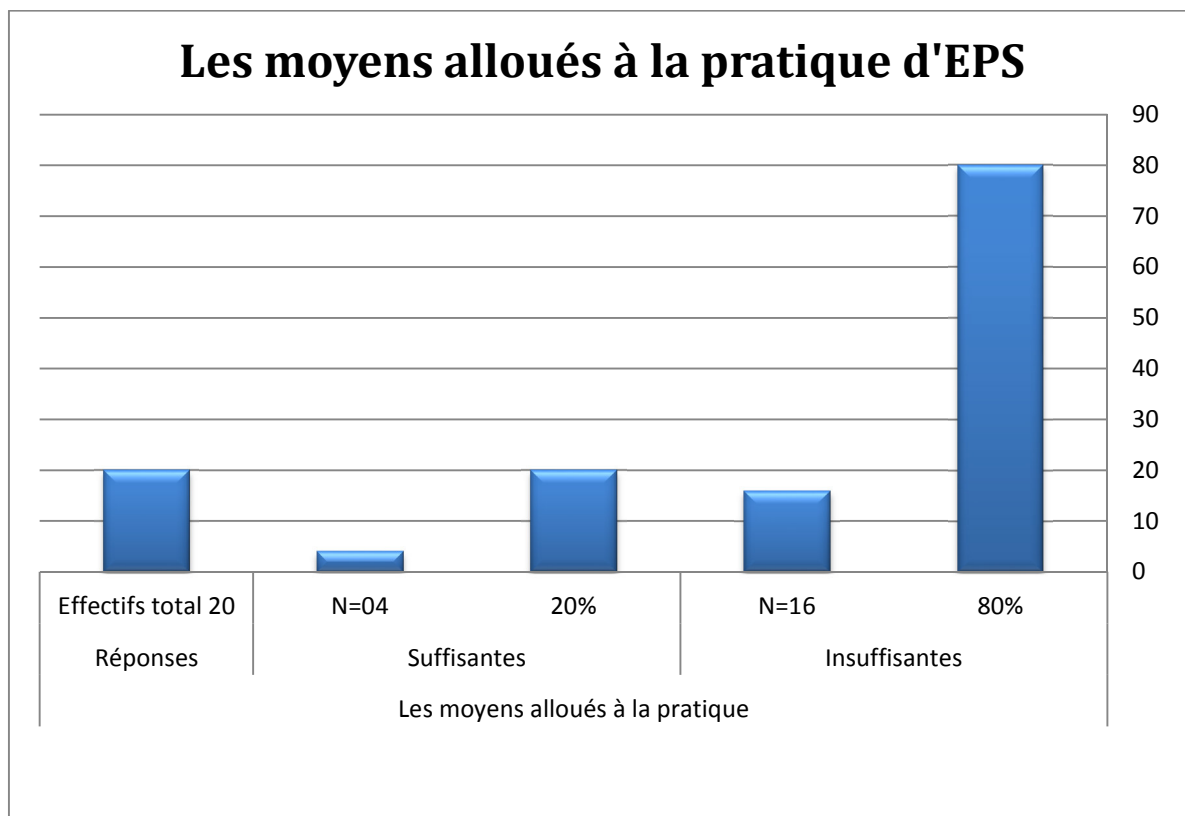


Figure n°09: Les moyens alloués a la pratique d'EPS.

Ce schéma nous démontre que la minorité des directeurs 04 soit 20% de l'effectif total déclarent que les moyens alloués a la pratique d'EPS sont suffisantes, car, l'administration accomplir tous les besoins d'EPS, elle pu offrir un climat favorable soit les infrastructures, les moyens didactique et budgétaires adéquat pour la pratique d'EPS, par contre, la majorité soit 16 directeurs occupent grand pourcentage de 80% constatent l'insuffisance des ces moyens au niveau de leurs établissements, ils souffrent d'un manque énorme de moyens budgétaires, d'infrastructures et des subvention financières.

Question n°4: La programmation des séances d'EPS.

Et si on parle de la programmation des séances d'EPS?

- A)- Vous les programmées la matinée, l'après midi?
- B)- Pour quelle raison?
- C)- L'enseignant d'EPS est associe a cette décision?

Présentation et analyse des résultats

Tableau n°11: Résultats sur La programmation des séances d'EPS.

Axes	La programmation				L'association d'enseignants d'EPS			
Réponses	La matinée		La matinée, l'après-midi		Oui		Non	
Effectifs total	N	%	N	%	N	%	N	%
20	04	20	16	80	13	65	07	35

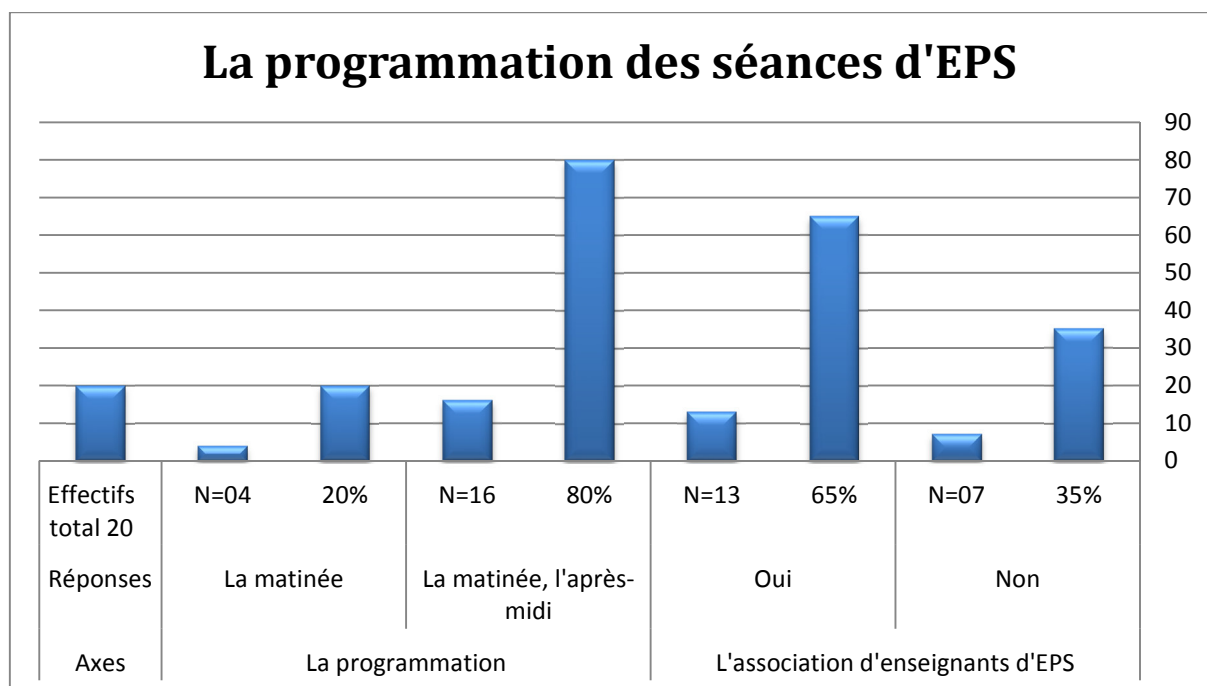


Figure n°10: La programmation des séances d'EPS.

Concernant la programmation des séances d'EPS, ce schéma nous montre que 04 directeurs soit 20 % d'effectif réaliser leurs séances de pratique la matinée, ils lieront ca au nombre de classes et l'existence d'infrastructures qui facilite la programmation ensuite ils constatent que la matinée est un climat favorable pour la pratique, par contre on trouve que 16 directeurs soit 80% de notre effectif total déclarent que la programmation de séances d'EPS est a la matinée et l'après-midi, ils lieront ca à la multitudes de classes, le manque d'infrastructures et la priorité accordé aux matières scientifiques.

Présentation et analyse des résultats

Concernant l'association d'enseignants d'EPS à la programmation des séances, la majorité 13 des directeurs soit 65% d'effectif déclarent que l'enseignant d'EPS est associé à cette programmation, par contre la minorité 07 directeurs soit 35% dispute ca.

Question n°5: La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

Pensez-vous que l'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs de société que véhiculent les autres enseignants?

A)- Comment, lesquelles, avec quelles intensité?

Tableau n°12: Résultats sur La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants

		L'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs que véhiculent les autres enseignants			
Réponses		Oui		Non	
Effectifs total		N	%	N	%
20		08	40	12	60

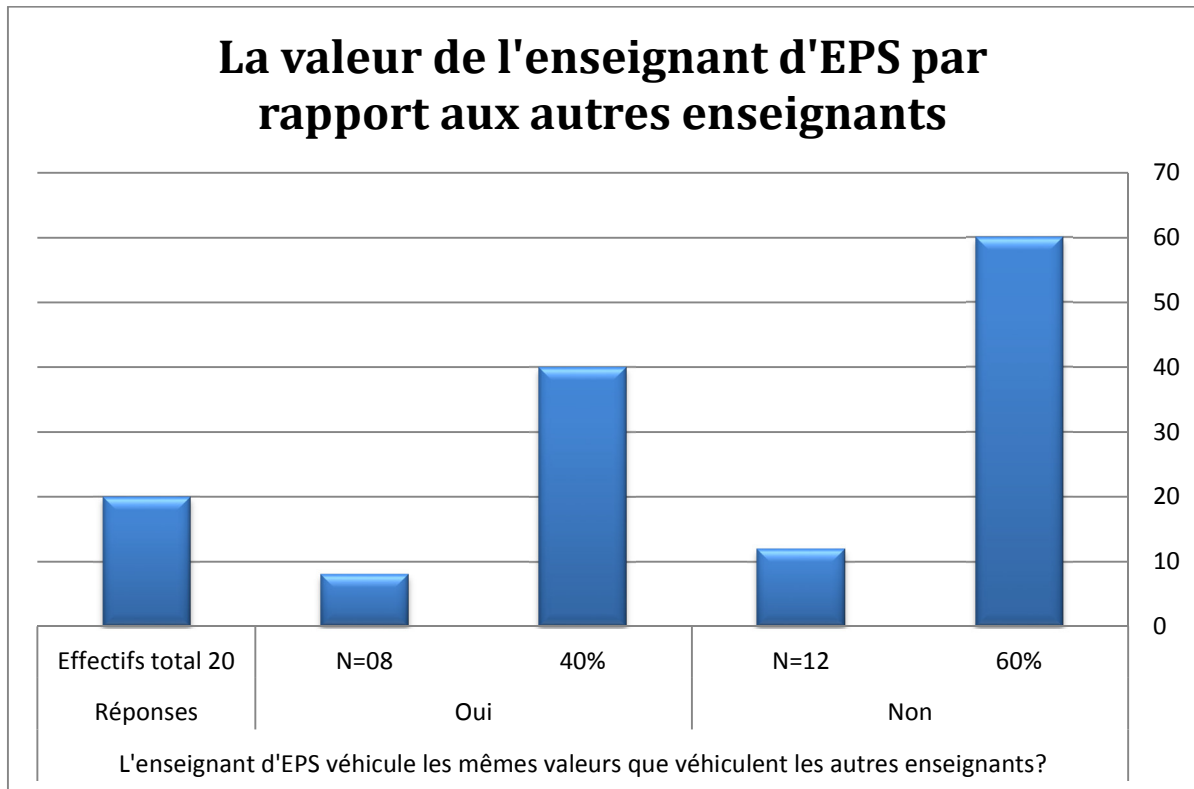


Figure n°11: La valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux autres enseignants.

Ce schéma correspond à la valeur de l'enseignant d'EPS par rapport aux enseignants d'autres matières, on trouve que 08 directeurs soit 40% de notre effectifs total déclarent l'égalité des enseignants, ils prennent comme raisons l' associations d'enseignants d'EPS l'hors de la programmation, leurs pouvoir et interventions aux proposition l'hors des réunions pédagogiques pour l'accomplissement de besoins des élèves et de la discipline, par contre, 12 directeurs soit 60% d'effectif disputent ca et constatent qu'il existe une différenciation pédagogique, ils lieront leurs opinions a la faiblesse de coefficient de la matière qui diminue la valeur d'enseignant et aussi la domination intellectuelle d'autres matières.

Question N°6: La prestation de l'enseignant d'EPS.

Et si on termine par cette question: **comment jugez-vous la prestation des enseignants d'EPS dans votre établissement?**

- Satisfaisante? Non, pourquoi, Qu'est ce qu'il manque?

Tableau n°13: Résultats sur La prestation de l'enseignant d'EPS.

Présentation et analyse des résultats

La prestation de l'enseignant d'EPS au niveau de l'établissement				
Réponses	Satisfaisante		Non Satisfaisante	
Effectifs total	N	%	N	%
20	09	45	11	55

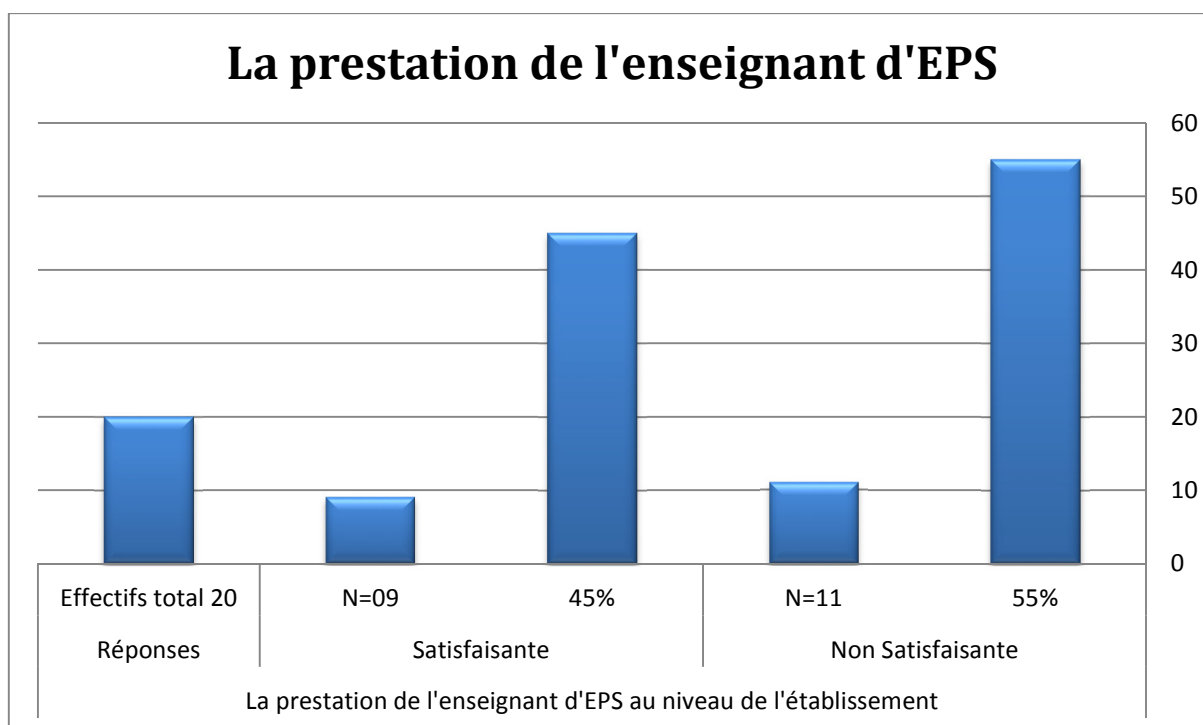


Figure n°12: La prestation de l'enseignant d'EPS.

Ce schéma correspond la prestation d'enseignant d'EPS, nous montre que 09 directeurs soit 45% de notre effectif sont convaincus de prestations des enseignants d'EPS et voient qu'elle est satisfaisantes, d'après leurs déclarations: les enseignants d'EPS ont pu satisfait les besoins des élèves, ils ont pu finirait leurs programme annuel et atteindre leurs objectifs, par contre 11 directeurs soit 55% d'effectif total répondent que la prestations des enseignants est non satisfaisantes car les enseignants ont pas pu arrivé a finir leurs programme et satisfait leurs besoins et celles des élèves donc ils ont pas pu accomplirent leurs objectifs et ambitions, ils lieront ces raisons au manque de précision, motivation et dynamisme.

Discussions des résultats

Discussion:

Les réponses données par nos répondants, nous permettent de dire que les enseignants connaissent en grande partie les objectifs et la place de l'EPS. En tant que discipline d'enseignement obligatoire, l'EPS participe à l'éducation en général de l'enfant. Elle vise à former et à développer la personnalité de l'élève et à préparer son intégration au sein de la société. Bien conduite l'EPS agit sur toutes les dimensions de la personnalité : sur le plan biologique, intellectuel, psychologique, moral, spirituel et social ; l'objectif visé étant l'épanouissement et le bien-être social.

Au-delà d'un but fondamentalement éducatif, l'EPS développe des capacités fonctionnelles et motrices. Elle cherche à développer, chez les élèves, des qualités physiques, l'expérience corporelle et l'acquisition des habiletés sportives. Seule l'EPS est en mesure de développer en somme toutes ces qualités chez l'élève car elle prend en compte l'élève dans sa globalité. Notre discussion tournera autour d'un point concernant la valorisation de l'EPS au sein de l'établissement scolaire ainsi que les problèmes auxquels l'enseignement de l'EPS est confronté.

Les problèmes de l'enseignement de l'EPS

L'enseignement d'une manière générale est confronté à des difficultés qui ne sont pas toujours faciles à résoudre. L'EPS étant elle-même une discipline, son enseignement n'échappe pas à certaines difficultés qui lui sont spécifiques. Il s'agit :

- Des difficultés liées aux infrastructures et matériels didactiques.
- A la place accordée à l'EPS dans le système scolaire algérien.
- A l'enseignement de l'EPS et sa valorisation au niveau des établissements.

1- La place accordée à l'EPS dans le système scolaire algérien.

L'image que les instances sociales, politiques et administratives ont à l'égard de l'EPS suscite une interrogation sur la place accordée à celle-ci par rapport aux autres disciplines d'enseignement. En effet, dans l'entretien, nos répondants lui reconnaissent une valeur éducative, les réalités de sa pratique montrent qu'elle est sous-estimée, négligée et même marginalisée. Les raisons expliquant cette situation sont liées à de multiples difficultés que nous pouvons classer comme suit:

Discussion des résultats

*Le faible coefficient attribué à l'EPS a fait que les administrateurs ne lui accordent pas une grande importance, car l'EPS n'est pas une priorité par rapport aux autres matières.

*Bien que dans les textes officiels il est prévu deux heures de cours par classe dans la semaine. Ce déficit horaire est une des raisons expliquant la négligence de l'EPS. On peut aussi ajouter à ce déficit horaire hebdomadaire, les effets pléthoriques qui viennent alourdir la tâche aux enseignants d'EPS dans l'atteinte de ses objectifs, et ceci dans de mauvaises conditions de travail.

*Etant donné qu'il n'y a presque pas d'école de formation sportive, l'EPS constitue un cadre privilégié dans la formation et détection des élèves ayant des potentiels sportives.

Une bonne politique sportive peut favoriser cela en dotant les établissements d'équipements sportifs, en redynamisant les compétitions et en prenant en charge les athlètes les plus méritants. Le niveau de développement en Algérie et la mauvaise politique sportive rendent cela comme problématique à traité.

2- L'état des infrastructures et du matériel didactique

L'EPS est une discipline qui se pratique en dehors des salles de classes ; ce qui exige l'aménagement de son espace pour un bon déroulement des cours. L'aménagement de cet espace en infrastructures équipement sportif et matériel didactique adéquat nécessite des moyens financiers importants. En conséquence, il faut augmenter les moyens budgétaires des établissements et hausser le quote-part financier de l'EPS si elle est une importance aux yeux des autorités. Force est de constater que tel n'est pas le cas car l'EPS est toujours et continue d'être confronté aux mêmes problèmes. Non seulement les équipements sont quasi inexistantes mais ne bénéficie pas d'entretien ou de réaménagement dans beaucoup d'établissement. A cela, il faut noter que les professeurs font faces à des effectifs pléthoriques qui ne leurs permettent pas de dispenser un cours de qualité pour atteindre ses objectifs. Ces mauvaises conditions de travail réduisent la discipline à un simple jeu, ce qui n'est sans doute pas favorable au développement de l'EPS.

3- Les problèmes liés aux personnes impliquées dans l'enseignement de l'EPS

L'EPS souffre d'un manque de considération de la part des autorités administratives. Ce manque de considération se manifeste par une insuffisance ou inexistence d'infrastructures et

Discussion des résultats

de matériels didactique en mauvaise état, mais aussi par une pénurie et le recrutement d'enseignant d'EPS qui constituent une problématique. En effet la formation d'enseignants d'EPS manque de soutien à la fois politique et administratif.

En plus du manque de considération des autorités administratives, l'enseignement de l'EPS est confronté à une négligence manifeste dans les établissements, du personnel administratifs. En effet au moment ou les enseignants des autres disciplines ont reçu leurs matériels didactique en quantité suffisante, l'enseignant d'EPS doit attendre longtemps pour voir sa demande satisfaite ses besoins réels ou totalement rejetées.

A comparer avec les conditions de travail de ses pairs, les conditions de travail du professeur d'EPS paraissent les moins enviables. Aussi ajoutons la marginalisation et le manque de considération dont il fait l'objet car à la place du statut d'éducateur on lui colle celui d'un entraîneur, d'homme de muscle ou d'un simple sportif. En effet les professeurs d'EPS ne bénéficient d'aucune faveur pouvant leur garantir leur promotion sociale. Ils sont comme des ouvriers mal outillés, peu motivés et voués au découragement. A coté de ces problèmes s'y ajoutent le manque de considération et le manque de courtoisie à l'égard du professeur d'EPS, des collègues enseignants qui délibérément ou non, nourrissent un complexe de supériorité vis-à-vis de celui-ci. C'est ainsi que certains d'entre eux ne trouvent pas d'inconvénient à faire déborder leur heure de cours sur l'horaire réserver à l'EPS ou programmer des cours de rattrapage sur l'horaire réservé a l'EPS en demandant au professeur d'EPS de le leur céder.

propositions

Propositions

Proposition:

Nous ne saurions terminer ce travail sans pour autant faire des propositions comme solutions aux problèmes auxquels est confronté l'EPS dans les établissements et lui permettre ainsi une meilleure intégration en milieu scolaire.

Les solutions suivantes peuvent être envisagées.

Il est admis que plus les conditions matérielles sont favorables plus les situations d'apprentissage sont favorables.

A cet égard il devient nécessaire de :

- Réfectionner les équipements détériorés.
- Doter les établissements d'infrastructures sportives suffisantes.
- Renforcer le matériel didactique, Pour susciter beaucoup de motivation aussi bien chez les enseignants.
- Expliquer d'avantage l'importance de l'EPS sur toutes les dimensions de l'élève en instaurant des cours théoriques afin que tous les élèves, même ceux qui sont dispensés puissent bénéficier de ces cours.
- Augmenter le volume horaire hebdomadaire.
- Aménager des équipements sportifs dans les établissements.
- Résorber le déficit en enseignants formés étant donné que la plupart des élèves accordent de l'importance à une matière à cause de son coefficient, il devient nécessaire d'augmenter le coefficient de l'EPS à hauteur des autres disciplines.

En ce qui concerne l'enseignant d'EPS, il doit :

- Etre un technicien doublé d'un pédagogue dans ses taches éducatives.
- Se mettre en tenue appropriée pour dispenser ses cours.
- Veiller à la bonne gestion de l'équipement sportif de son établissement.

Propositions

- Entretenir et maintenir des rapports avec ses pairs avec les chefs d'établissement et contribuer à la création d'un club sportif.

- S'informer et se former continuellement par le biais des cellules et des journées pédagogiques organisées au niveau même d'un établissement, d'une même inspection pédagogique.

Pour la redynamisation et la valorisation d'EPS et du sport scolaire, on peut envisager :

- De procéder à une meilleure élaboration des emplois du temps. La bonne planification permet la satisfaction des besoins d'EPS.

- L'acquisition d'infrastructure et de matériel suffisant en quantité et en qualité

- De renforcer les moyens budgétaires existants et les subventions financières.

- De redynamiser le festival du sport scolaire.

- Il est souhaitable de donner plus de pouvoirs aux enseignants d'EPS.

Conclusion

Conclusion

Conclusion:

La préoccupation qui a présidé au choix du thème de notre étude est de relever au travers d'une analyse structurelle et fonctionnelle, la valorisation d'EPS au sein de l'établissement scolaire et les difficultés confrontés. Ce faisant, nous avons décelé les causes profondes qui freinent la bonne marche de l'EPS. Celles-ci sont à l'origine des propositions que nos répondants ont données pour le développement de cette discipline.

Après avoir évoqué les généralités de l'EPS concernant sa place et son but à l'institution, son apport sur le plan sanitaire, social, affectif, mental chez l'élève nous avons adopté une démarche méthodologique basée essentiellement sur une enquête.

Cette dernière a fait l'objet d'un entretien que nous avons soumis aux populations des différents établissements choisis. Les données recueillies sont établis dans nos différents tableaux. L'analyse des résultats nous a amené à découvrir l'existence d'une situation problématique multidimensionnelle sur laquelle nos réflexions ont conduit au constat selon lequel personne ne dénigre ouvertement à l'EPS sa valeur éducative mais que cependant aucune politique conséquente n'est envisagée pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs.

En effet on ne saurait parler d'une éducation complète ou d'un épanouissement complet de l'élève si la dimension physique est ignorée et négligée. Ainsi il revient à l'EPS de garantir aux élèves une éducation complète, équilibrée qui ne s'aurait sacrifié les valeurs de socialisation et de personnalisation que procure la pratique régulière des APS. Cependant elle se trouve dans une situation des conditions de travail défavorables à l'atteinte de ses objectifs. Les difficultés qui expliquent une telle situation sont liées :

- A l'insuffisance de matériels sportifs et d'infrastructures au niveau des établissements scolaires.
- A la faiblesse de son coefficient de la matière.
- A une mauvaise politique administrative qui ne prend pas l'EPS comme une priorité.
- Au manque de dynamisme du sport scolaire.
- Au déficit horaire hebdomadaire.
- A la négligence de cette discipline par l'administration scolaire.

Conclusion

Compte tenu de ses problèmes voila quelques perspectives. Il s'agit :

- * De doter les écoles d'infrastructures et de matériels didactiques adéquats et suffisants.
- * Elaborer une bonne programmation.
- * D'augmenter le volume horaire hebdomadaire.
- * De hausser le coefficient affecté à la discipline.
- * D'instaurer des cours théoriques et pratiques.
- * De donner plus de pouvoir aux enseignants d'EPS.

Nous pensons que les enseignants d'EPS doivent s'organiser en syndicat pour défendre leurs propres intérêts.

C'est sans doute là des perspectives qui pourraient assurer une bonne intégration de l'EPS dans le système scolaire et son valorisation à la siene des établissements scolaires.

Index Bibliographique

Index bibliographique

Index bibliographique :

OUVRAGES.

- 1- G. Combaz, Sociologie de l'éducation. Ed. Broché.1992.
- 2- M. Pierron, Pédagogie des activités physiques et du sport. Ed. Revue d'EPS. Paris.
- 3- J.P. Euzet, La formation des Professeurs d'EPS, Ed Hachette éducation, Paris, 1998.
- 4- D. Zimmermann, Questions/ réponses sur l'éducation physique et sportive, Ed ESF, France.
- 5- P. Parleba, Elements Sociologique du sport, PUF, Paris, 1986.
- 6- O.Sane, En Science physique, Pédagogie d'EPS, Paris, 2011.
- 7- C.M. Charles, La discipline EPS, Modèle, doctrine et pratique pédagogique, 1997.
- 8- Boubekour yahyaoui, L'Education physique et sportive scolaire en Algerie, vol 1, alger, 2006.
- 9- Ulmann, Pédagogie et didactique, Revue EPS n°206.
- 10- Jean Bréhon et Nathalie Niedzwialowska, Enseigné l'EPS entre le dire et le faire, France, 2008.
- 11- Durand, C. Primborgne, l'administration scolaire, Ed Sirey, 1983.
- 12- Gils Mons, l'EPS aujourd'hui : nouveau langage, nouvelle pédagogie. Controverses et enjeux disciplinaires'' janvier 1996.
- 13- Godbout, P: Supervision de l'évaluation en activité physique. Document de travail. Département d'éducation physique, université Laval Québec, 1979.
- Revue scientifique de l'Education physique et sportive n°09, IEPS, Université d'Alger 3, 2009.
- Revue scientifique de l'Education physique et sportive n°11, IEPS, Université d'Alger 3, 2011.

Index bibliographique

MEMOIRES.

- M. Mamadou moukhtar (2008) : Place de l'EPS dans l'enseignement secondaire, analyse et proposition. Mémoire de maitrise es STAPS. Dakar : INSEPS

Annexe



UNIVERSITÉ A. MIRA DE BEJAÏA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



DEPARTEMENT DES STAPS

FILIÈRE: ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE ÉDUCATIVE
SPÉCIALITÉ: ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE SCOLAIRE

Questions adressé aux enseignants d'EPS des lycées.

Cet entretien entre dans le cadre d'une monographie pour l'obtention du diplôme de fin du deuxième cycle (02) en sciences et techniques des activités physiques et sportives éducatives. Il a un but de démontrer la place de l'EPS et sa valorisation au sein de l'administration scolaire, Cas du lycée.

Tout en garantissant un anonymat à vos réponses, nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Etablissement:

Sexe:

Grade:

Question N° 1:

Comment évaluez-vous la place de l'EPS dans le système éducatif Algérien?

A)- Et au niveau de votre établissement?

- Autres:.....

Question N°: 2

Pensez vous que la discipline EPS est prise en charge au même titre que les autres matières?

A)- Comment, à quel degré?

B)- Si on évoque les curriculums, que pensez-vous?

C)- Et le volume horaire?

- Autres:.....

Question N° 3

Revenons maintenant aux moyens alloués à la pratique d'EPS par l'administration de votre établissement?

A)- C'est entièrement suffisant, Pourquoi? Dans quelle mesure?

- Autres:.....

Question N°: 4

Et si on parle de la programmation des séances d'EPS?

A)- Vous les programmez la matinée, l'après midi.

B)- Pour quelle raison?

C)- L'enseignant d'EPS est associé à cette décision?

- Autres:.....

Question N°5:

Pensez-vous que l'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs de société que véhiculent les autres enseignants?

A)- Comment, lesquelles, avec quelle intensité,

- Autres:.....;

Question N° 6:

Et si on termine par cette question: **comment jugez-vous la prestation des enseignants d'EPS dans votre établissement?**

- Satisfaisante? Non, pourquoi, Qu'est ce qu'il manque?.....

- Autres:.....



UNIVERSITÉ A. MIRA DE BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



DEPARTEMENT DES SATPS
FILIÈRE: ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE ÉDUCATIVE
SPÉCIALITÉ: ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE SCOLAIRE

Questions adressé aux directeurs des lycées.

Cet entretien entre dans le cadre d'une monographie pour l'obtention du diplôme de fin du deuxième cycle (02) en sciences et techniques des activités physiques et sportives éducatives. il a un but de démontrer la place de l'EPS et sa valorisation au sein de l'administration scolaire, Cas du lycée.

Tout en garantissant un anonymat à vos réponses, nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Etablissement:

Sexe:

Grade:

Monsieur/ Damme:

Question N° 1:

Comment évaluez-vous la place de l'EPS dans le système éducatif Algérien?

A)- Et au niveau de votre établissement?

- Autres:.....

Question N°: 2

Pensez vous que la discipline EPS est prise en charge au même titre que les autres matières?

A)- Comment, a quel degré?

B)- Si on évoque les curriculums, que pensez-vous?

C)- Et le volume horaire?

- Autres:.....

Question N° 3

Revenons maintenant aux moyens alloués à la pratique d'EPS par l'administration de votre établissement?

A)- C'est entièrement suffisant, Pourquoi? Dans quelle mesure?

- Autres:.....

Question N°: 4

Et si on parle de la programmation des séances d'EPS?

A)- Vous les programmées la matinée, l'après midi.

B)- Pour quelle raison?

C)- L'enseignant d'EPS est associe a cette décision?

- Autres:.....

Question N°5:

Pensez-vous que l'enseignant d'EPS véhicule les mêmes valeurs de société que véhiculent les autres enseignants?

A)- Comment, lesquelles, avec quelles intensité,

- Autres:.....;

Question N° 6:

Et si on termine par cette question: comment jugez-vous la prestation des enseignants d'EPS dans votre établissement?

- Satisfaisante? Non, pourquoi, Qu'est ce qu'il manque?.....

- Autres:.....

ANEXES

LYCEE SOUMANI MAHMOUD KHERRATA - 2016/2017 (version02 = ajout d'1 poste PHY et HG)

Emploi du temps de M. hassani

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8					
9	SPORT 2TM Stade				
10					
11	SPORT 2SE1 Stade				
12					
13					
14				SPORT 2SE3 sta2	SPORT 3SE2 s.spo
15	SPORT 3TM s.spo				
16				SPORT 3M stad1	SPORT 3SE1 s.spo
17					

Récapitulatif des Services d'enseignement

SPORT	2TM	2.00h	SPORT	2SE1	2.00h	SPORT	2SE3	2.00h	SPORT	3SE2	2.00h	SPORT	3TM	2.00h
SPORT	3M	2.00h	SPORT	3SE1	2.00h	SPORT	3SE2	2.00h						
Temps de Service total: 14.00h														

Emploi de temps d'un enseignant d'EPS.

Résumé

Résumé

Le problème qui se pose à nous dans cet essai d'analyse est que l'Education physique et Sportive reste toujours marginalisées aux niveaux des établissements scolaires Algériennes, Alors que les Activités physiques sont considérés comme un moyen fondamentale d'amélioration de capacités individuelles des élèves, plus particulièrement des jeunes, a travers les confrontations inter individus.

En Algérie, l'EPS et le sport scolaire ont régressé, un manque d'infrastructures et de moyens didactiques, insuffisance de volume horaire hebdomadaire (2H par semaine), une faible coefficient de la matière, négligence de la valeur d'enseignants ,, Et la dernière mauvaise nouvelle au cours de l'année scolaire est la négligence d'EPS dans l'enseignement secondaire par l'administration scolaire pour couvrir les lacunes d'enseignement des autres matières considérées comme prioritaires (La dominante intellectuelle des matières scientifiques).

Cette « solution » improvisé, traduit une attitude évidente de marginalisation de l'EPS, ce qui est préjudiciable à la société entière, car les activités physiques peuvent aider non seulement les jeunes dans leur développement, mais l'institution éducative à lutter contre des problèmes tels que de la santé, l'intégration des élèves à la vie sociale ainsi que les enseignants et responsables.

Notre tentative d'analyse vise de relever d'autres aspects d'une régression perceptible de l'EPS en secondaire. Il peut s'agir de facteurs plus ou moins complexes, liés aux choix politiques, à la formation des enseignants, les conditions de travail... Nous tenterons ainsi d'analyser ce phénomène de régression, de comprendre ses causes, de trouver peut-être des remèdes susceptibles, d'attirer une attention et d'enclencher un changement,,,changement salutaire de la vision, la politique administrative des responsables d'éducation concernant l'EPS, pour assuré l'intérêt de l'éducation des jeunes et adolescents ainsi que la réussite scolaire en Algérie.

Résumé

The problem that confronts us in this analysis essay is that physical and sports Education always remains marginalized in Algerian school. Worse still, physical activities are considered in the world to be a fundamental means of improvement of health and education, more particularly in the youth, with confrontation social.

In Algeria the 'EPS' and scholar sports have declined, two hours a week for middle and secondary school education, negligence of teacher value, low coefficient ,, and the last bad news is in the school year the administration neglects EPS to cover deficiencies in other scientific subjects considered as priority (The intellectual dominance of other scientific subjects).

This improvised solution reflects an obvious attitude of marginalization of EPS, which is detrimental to the whole society as physical activity can help not only young people in their development, but the educational institution has to fight problems such as health, integration of students, teachers and leaders into social life.

Our attempt at analysis tries to point out other aspects of a perceptible regression of EPS in secondary education, it can be factors more or less complex, linked to the political choices, teacher training, labor conditions... we try to analyze this phenomenon of regression, to understand its causes, to find possibly remedies that are likely, to attract attention and to initiate a change ... a salutary change in the vision and the administrative policy of EPS education officials to ensure the interest education of young peoples and adolescents as well as academic success in Algeria.